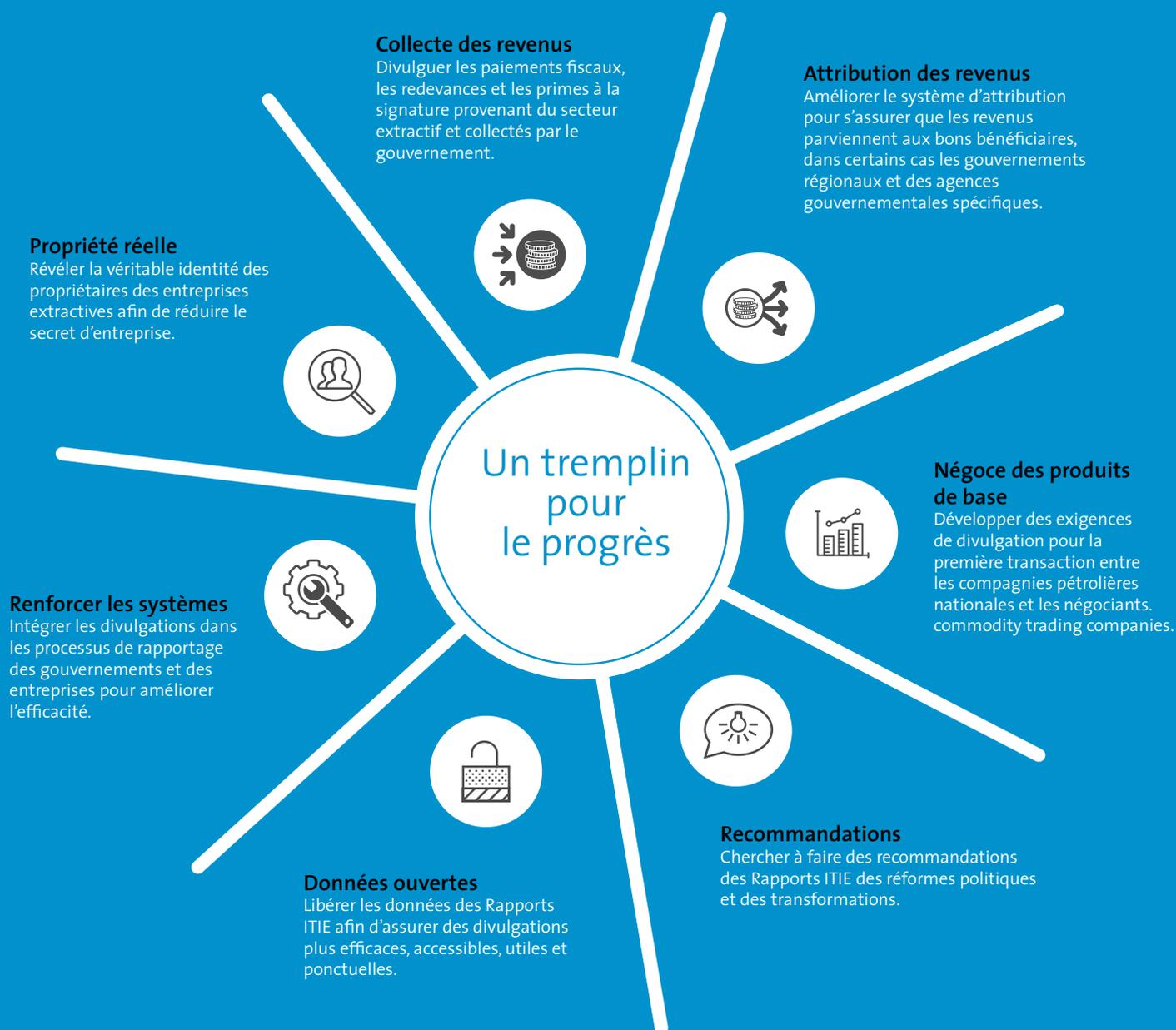


Rapport de suivi 2016

Des rapports aux résultats



Un tremplin pour le progrès



Rapport de suivi 2016 de l'ITIE

Editeurs : **Kjerstin Andreasen** et **Victor Ponsford**, Secrétariat international de l'ITIE

Conception : **Llanco Talamantes**, Development Gateway

Photographies : Crédits photos détaillés disponible sur <http://progrep.eiti.org/fr/2016/photo-credits>

Sauf indication contraire, toutes les informations contenues dans le présent rapport proviennent de l'ITIE et la dernière mise à jour date du 12 février 2016.

Table de matières

Message de la présidente de l'ITIE.....	4
Les quatre défis de Clare pour l'avenir.....	5
Message du Chef du Secrétariat international de l'ITIE.....	6
Le rôle de l'ITIE.....	7
Comment l'ITIE fonctionne.....	8
La mise en œuvre, c'est ici.....	9
Statut des pays ITIE 2007-2015.....	10
Le secteur extractif communique davantage.....	11
Événements 2015/2016.....	12

Un tremplin pour le progrès

Renforcer les systèmes gouvernementaux.....	14
Traduire les recommandations en réformes.....	16
Renforcer la collecte des revenus.....	18
Suivre les fonds.....	19
Révéler l'identité des responsables des entreprises.....	20
Apporter de la transparence aux "premiers échanges commerciaux".....	21
Ouvrir les données extractives.....	22
Comblé le manque d'information.....	24

Gros plan sur les pays

Pérou: instaurer la confiance par la transparence dans les régions minières touchées.....	25
Kazakhstan: donner lieu à des changements de fond en matière de paiements sociaux.....	26
Mongolie: Utiliser des outils en ligne pour simplifier les déclarations.....	27
Nigéria: La nouvelle donne du recouvrement des recettes et de la réforme du secteur extractif.....	28
République démocratique du Congo: Cadrer l'ITIE pour informer le débat.....	30

Travailler ensemble

Coopérer.....	32
Formation et renforcement des capacités.....	36
Financement.....	37
Conseil d'Administration de l'ITIE 2013-2016.....	38
Comités.....	39



Bienvenue dans le Rapport de suivi 2016 de l'ITIE qui rassemble des informations et des témoignages en provenance des 49 pays de mise en œuvre de l'ITIE.

Alors que je m'appête à passer la main après cinq années passées à la présidence de l'ITIE, mes pensées se tournent vers les réalisations accomplies et les quatre défis que devra relever le prochain Conseil d'administration.

Au cours des cinq dernières années, l'ITIE a su renforcer son utilité, sa portée et sa solidité. Initialement limitée à quelques règles axées sur le rapprochement des revenus, sa mission prend désormais la forme d'une Norme sur la gouvernance élargie des ressources extractives. En parallèle de l'évolution rapide des attitudes et des pratiques sur des questions telles que la ventilation par entreprise des données sur les paiements, la transparence des contrats, la propriété réelle et le négoce des matières premières, la confiance entre les parties prenantes continue de se renforcer.

Mon mandat à la tête de l'ITIE s'est déroulé dans un contexte de forte croissance du secteur extractif qui a poussé les parties prenantes à s'attaquer aux défis de ce secteur. Alors que ma mission touche à sa fin, la situation est différente. Dans un climat où le prix des matières premières est bas, la nécessité de la bonne gouvernance est plus forte que jamais, de même que les difficultés que cela génère. En plus d'empêcher un effondrement économique, les pays riches en ressources naturelles doivent aujourd'hui se préparer à tirer pleinement profit de la prochaine envolée des prix des matières premières.

Je tiens à féliciter le Conseil d'administration de l'ITIE et ses comités pour l'ampleur et la qualité du travail accompli, ainsi que le Secrétariat international pour son engagement constant. Je suis fière de céder ma place à Fredrik Reinfeldt qui, après avoir été Premier ministre du gouvernement de coalition suédois pendant la crise financière et président du Conseil européen dans un contexte d'après négociations, est plus que qualifié pour relever les défis qui l'attendent.

Clare Short
Présidente du Conseil d'Administration de l'ITIE



Les quatre défis de Clare pour l'avenir

Parallèlement aux nombreuses réalisations et aux impacts de l'ITIE, le Rapport de suivi 2016 met en évidence quatre défis auxquels le Conseil devra faire face dans un avenir proche.

① Intégrer l'ITIE dans les systèmes de gouvernement

Exiger des Rapports ITIE qu'ils reprennent des renseignements facilement accessibles ailleurs est injustifiable. Au Timor-Leste, le gouvernement divulgue tous les mois des informations sur le site Web de la National Petroleum Authority (<http://www.anp-tl.org/>), et il est donc absurde de publier un Rapport ITIE qui reprend les mêmes chiffres à une date ultérieure. D'autres pays ont fait des progrès en matière de développement de répertoires de données en ligne, publiant l'information requise de manière plus rapide, accessible et attrayante. Les modifications apportées à la Norme, dont le but est de déplacer l'accent des Rapports ITIE pour les faire passer aux résultats, sont des pas dans la bonne direction. Mais l'ITIE doit pousser son action plus loin, réduisant la bureaucratie et les coûts de mise en œuvre.

② Utiliser l'information pour transformer les recommandations en réformes.

La publication de rapports est une chose. Utiliser les informations qu'ils contiennent en est une autre. Utiliser l'information pour changer de politique et améliorer la vie des citoyens est certainement notre objectif ultime. Les recommandations contenues dans les Rapports ITIE peuvent souvent guider ceux qui déterminent la politique sur la façon d'améliorer la gestion du secteur extractif. Les expériences menées au Ghana et aux Philippines montrent l'impact potentiel de l'ITIE si le processus dépasse le stade de la publication. L'ITIE doit s'attacher davantage à transformer les rapports en résultats.

③ Identifier ceux qui sont les propriétaires des entreprises et qui en bénéficient.

En décembre 2015, le Conseil d'administration de l'ITIE a décidé de rendre la divulgation de la propriété réelle obligatoire. La République démocratique du Congo et d'autres pays ont déjà travaillé à l'identification des véritables propriétaires des entreprises – « les propriétaires réels » – ayant obtenu des droits d'extraction du pétrole, du gaz et des minéraux, qui sont souvent inconnus et cachés derrière une chaîne d'entités juridiques. D'autres pays doivent s'engager sur la même voie.

④ Garantir la meilleure participation des gouvernements mettant en œuvre l'ITIE et leurs citoyens.

Une grande force de l'ITIE tient à l'accent qu'elle accorde à l'appropriation des projets par les pays la mettant en œuvre. La voix des pays mettant en œuvre l'ITIE conditionne de manière déterminante la façon dont l'ITIE est agencée, gérée et utilisée, et les citoyens eux-mêmes doivent se manifester plus vigoureusement. L'ITIE doit aller plus loin dans l'appropriation par les pays qui la mettent en œuvre. L'ITIE doit également s'assurer qu'elle dispose des fonds dont elle a besoin pour fournir le soutien auquel elle s'est engagée.



Les Rapports ITIE ne doivent pas seulement compiler des données mais plutôt faire des recommandations pour une meilleure gouvernance du secteur extractif.



Depuis le dernier rapport de suivi, la mise en œuvre de l'ITIE a considérablement évolué. À travers les 49 pays mettant en œuvre l'ITIE dans le monde, 400 personnes travaillent à temps plein pour l'ITIE, dont les commissions nationales rassemblent 1 200 membres. Ces personnes sont au cœur d'un mouvement qui ne cesse de grandir et qui sait de mieux en mieux comment donner du sens à la transparence. Au sein du Secrétariat, notre principale mission consiste à aider ce mouvement à servir les communautés qu'il représente.

À la lecture des informations contenues dans les rapports publiés en 2015, je suis plus convaincu que jamais du rôle que l'ITIE peut jouer dans l'amélioration de la gouvernance du secteur. Dans les pays mettant en œuvre l'ITIE, les débats s'éloignent des événements et des processus techniques pour se rapprocher des enseignements que l'ITIE permet de tirer sur l'amélioration du secteur extractif et la préparation de suggestions politiques.

Les discussions s'intéressent de plus en plus à la propriété réelle, la transparence des contrats, l'ouverture du négoce des matières premières et l'exploitation minière artisanale et à petite échelle. Ces questions qui n'auraient pu être anticipées par l'ITIE il y a cinq ans sont traitées dans le présent rapport de suivi.

Le Conseil d'administration de l'ITIE et ses comités ont beaucoup œuvré pour suivre les progrès réalisés dans les pays mettant en œuvre l'ITIE, perfectionner la Norme ITIE, élaborer un nouveau processus de Validation et désigner un nouveau président. Une grande part de ce travail extrêmement éprouvant a fait l'objet de négociations ardues.

Nous devons continuer à promouvoir l'énergie et l'engagement de toutes les parties prenantes de l'ITIE — en particulier celles qui se trouvent dans les pays mettant en œuvre l'Initiative — en faveur d'une meilleure utilisation de la transparence et du renforcement de l'efficacité de l'ITIE et de son intégration dans les systèmes publics.

Depuis le bureau d'Oslo, je tiens à remercier le Conseil d'administration de l'ITIE pour les efforts colossaux qu'il a déployés ces trois dernières années. Je souhaite également la bienvenue aux nouveaux membres du Conseil qui vont poursuivre le travail engagé. Je remercie tout particulièrement la présidente sortante de l'ITIE, Clare Short, dont l'énergie et la vision ont permis à l'ITIE d'atteindre l'âge adulte. Enfin, je souhaite remercier toutes nos parties prenantes dont les contributions ont su renforcer l'impact de l'ITIE et dynamiser ses processus.

Jonas Moberg
Chef du Secrétariat international de l'ITIE

Conseil d'Administration de l'ITIE
2013-2016, Sydney, mai 2013



Le rôle de l'ITIE

renforcer la confiance par la transparence

Les ressources naturelles d'un pays, telles que le pétrole, le gaz, les métaux et les minerais, appartiennent à ses citoyens. L'extraction de ces ressources peut générer la croissance économique et encourager le développement social. Cependant, la mauvaise gouvernance en matière de ressources naturelles a souvent ouvert la voie à la corruption et des conflits. Pour veiller à ce que ces ressources profitent à tous les citoyens, il est capital d'améliorer la transparence et l'examen public sur l'utilisation et la gestion des richesses issues de l'extraction des ressources naturelles d'un pays.

L'ITIE est une norme mondiale visant à promouvoir une gestion transparente et responsable des ressources naturelles. Elle cherche à renforcer les systèmes des gouvernements et des entreprises, à informer le débat public et à promouvoir une meilleure compréhension. Dans chacun des 49 pays de mise en œuvre, l'ITIE est soutenue par une coalition de représentants du gouvernement, des entreprises et de la société civile.

Les informations se trouvant dans les rapports ITIE peuvent aider les gouvernements à surveiller et à prévoir les revenus qu'il sera possible de tirer de leur secteur extractif. Les pays peuvent utiliser l'information pour vérifier s'ils reçoivent les montants qui leur sont dus. L'ITIE ne permet pas à elle seule une telle vérification. Les Rapports ITIE doivent être compréhensibles, activement promus, accessibles au public et contribuer au débat public. Il est également exigé des pays de mise en œuvre de publier des « fichiers de données électroniques » et il est encouragé de passer à une divulgation en ligne des paiements et recettes. De plus en plus de rapports ITIE comprennent également des informations sur les fonds souverains, qui ont un rôle vital à jouer pour soutenir les fluctuations des budgets et des devises des pays riches en ressources.

L'impact de l'ITIE est évident lorsque les gouvernements décident de mettre en œuvre les recommandations qui ressortent des Rapports ITIE. Dans certains pays, les Rapports ITIE sont devenus utiles pour mettre en évidence les lacunes des systèmes gouvernementaux. Dans d'autres cas, les recommandations des rapports ont cherché à combler ces lacunes et à améliorer la gestion du secteur, contribuant ainsi de manière importante au changement et à la réforme politiques.

Importance des ressources naturelles pour les recettes publiques dans les pays de l'ITIE.



Réformer au moment où les prix sont bas

La chute récente des prix des matières de base a mis en évidence le rôle essentiel joué par le secteur extractif dans l'économie de nombreux pays. Ce secteur est non seulement pourvoyeur de revenus mais également d'emplois, et il crée une demande supplémentaire en faveur de biens et de services d'autres secteurs. A cette période, la nécessité d'une confiance renforcée, d'une meilleure information et de bonnes politiques se fait d'autant plus ressentir.

Comment l'ITIE fonctionne

voir les résultats des ressources naturelles



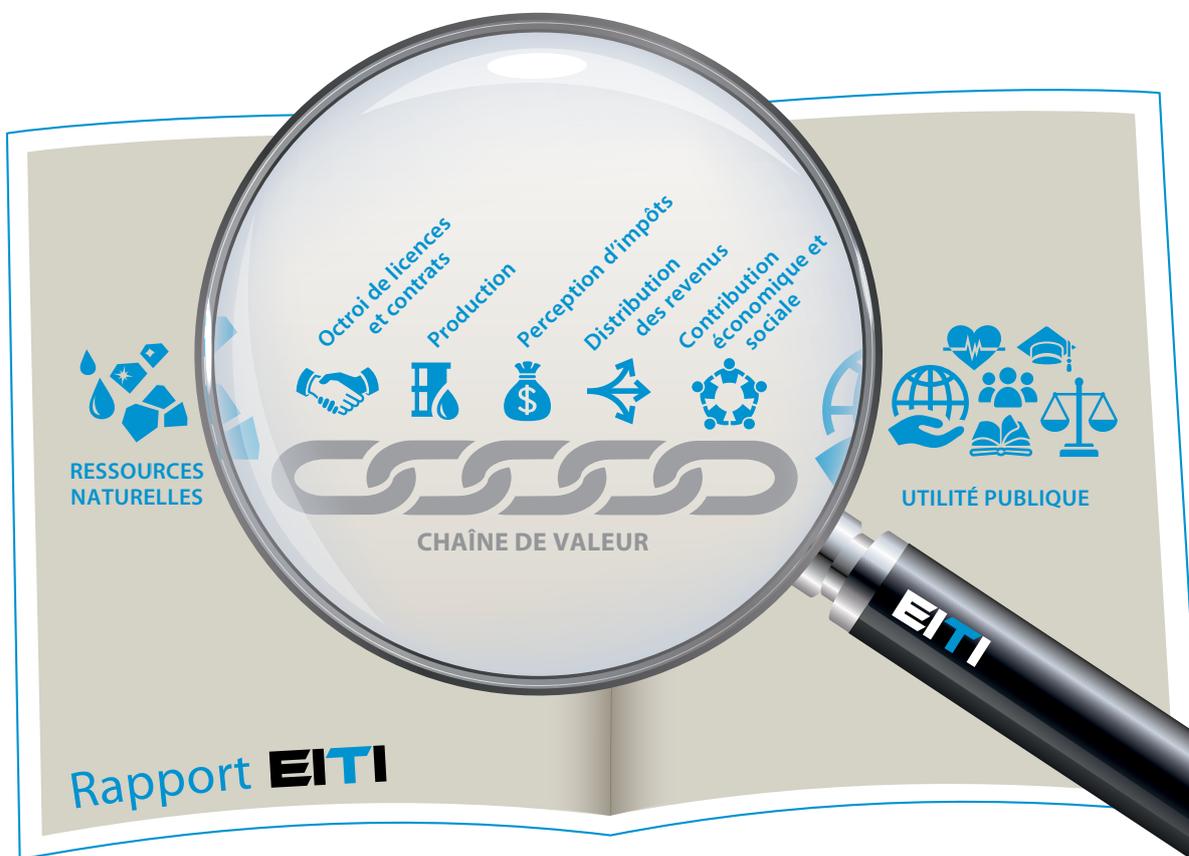
1 Un **Groupe multipartite** national (gouvernement, entreprises et société civile) décide de la manière dont son processus ITIE devrait fonctionner.



2 Les revenus gouvernementaux et les paiements des entreprises sont **divulgués** avec d'autres informations relatives au secteur extractif.



3 Les conclusions sont communiquées afin de susciter **une prise de conscience et un débat public** sur la façon dont le pays pour mieux gérer ses ressources naturelles.



La mise en œuvre, c'est ici

impact sur 49 pays ITIE

L'ITIE est importante. Les pays qui mettent en œuvre l'ITIE divulguent l'information ayant trait aux paiements d'impôts, aux licences, aux contrats, à la production et à d'autres éléments clés liés à l'extraction des ressources. La plupart des pays mettant en œuvre l'ITIE utilisent celle-ci pour orienter leurs politiques dans le secteur extractif.

■ Candidat ■ Conforme ■ Suspendu ■ Suspendu candidat



Pérou

Les Rapports ITIE sont utilisés pour montrer que plus de la moitié des revenus est versée directement aux régions.



Norvège

Un portail en ligne divulgue l'information sur "les activités pétrolières norvégiennes".



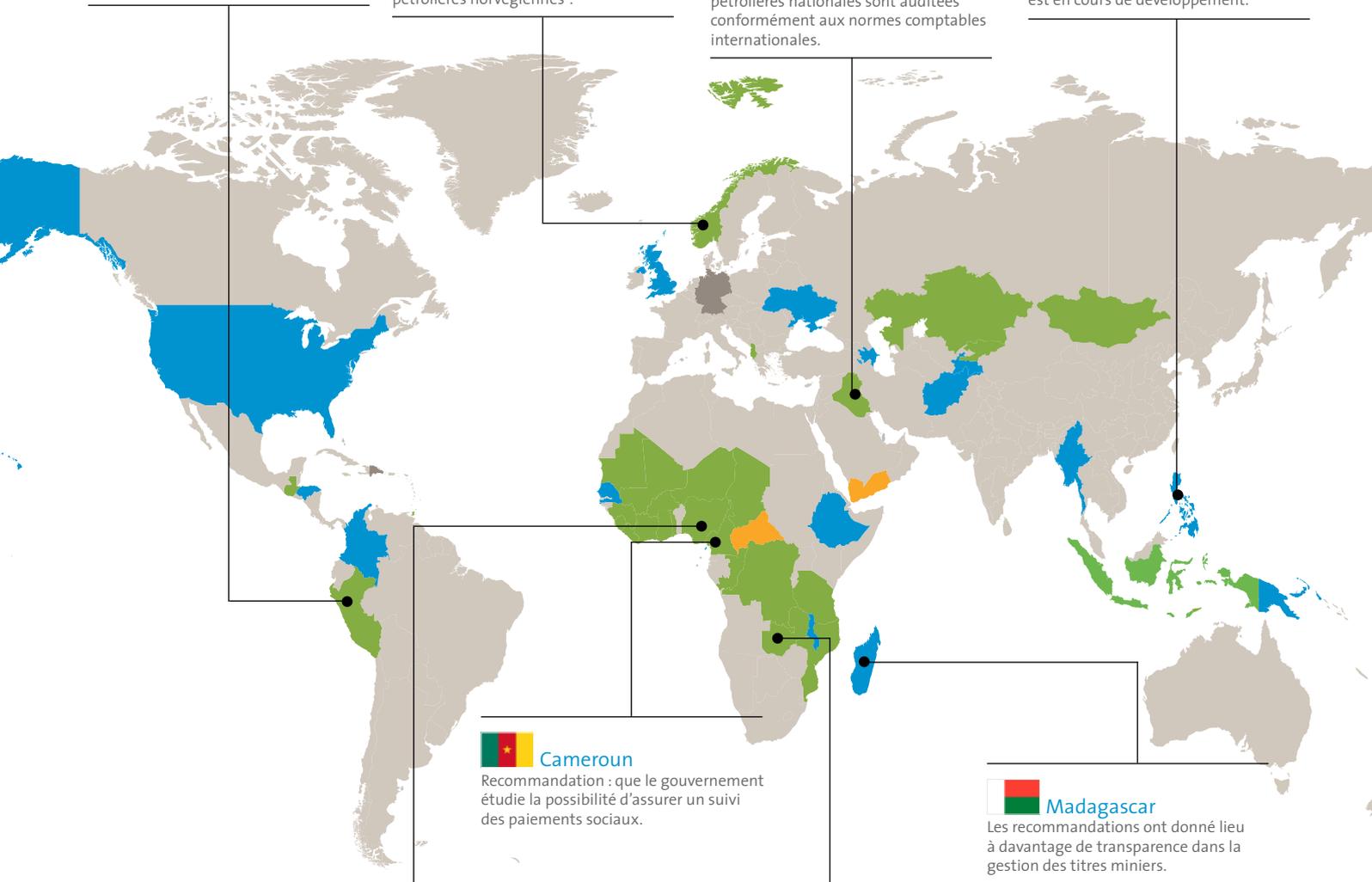
Irak

Recommandation : les compagnies pétrolières nationales sont auditées conformément aux normes comptables internationales.



Philippines

Une plateforme données ouvertes servant à publier les contrats extractifs est en cours de développement.



Cameroun

Recommandation : que le gouvernement étudie la possibilité d'assurer un suivi des paiements sociaux.



Madagascar

Les recommandations ont donné lieu à davantage de transparence dans la gestion des titres miniers.



Nigéria

Un audit portant sur la répartition des revenus au niveau de l'État a mis en évidence la mauvaise utilisation généralisée de cet argent.



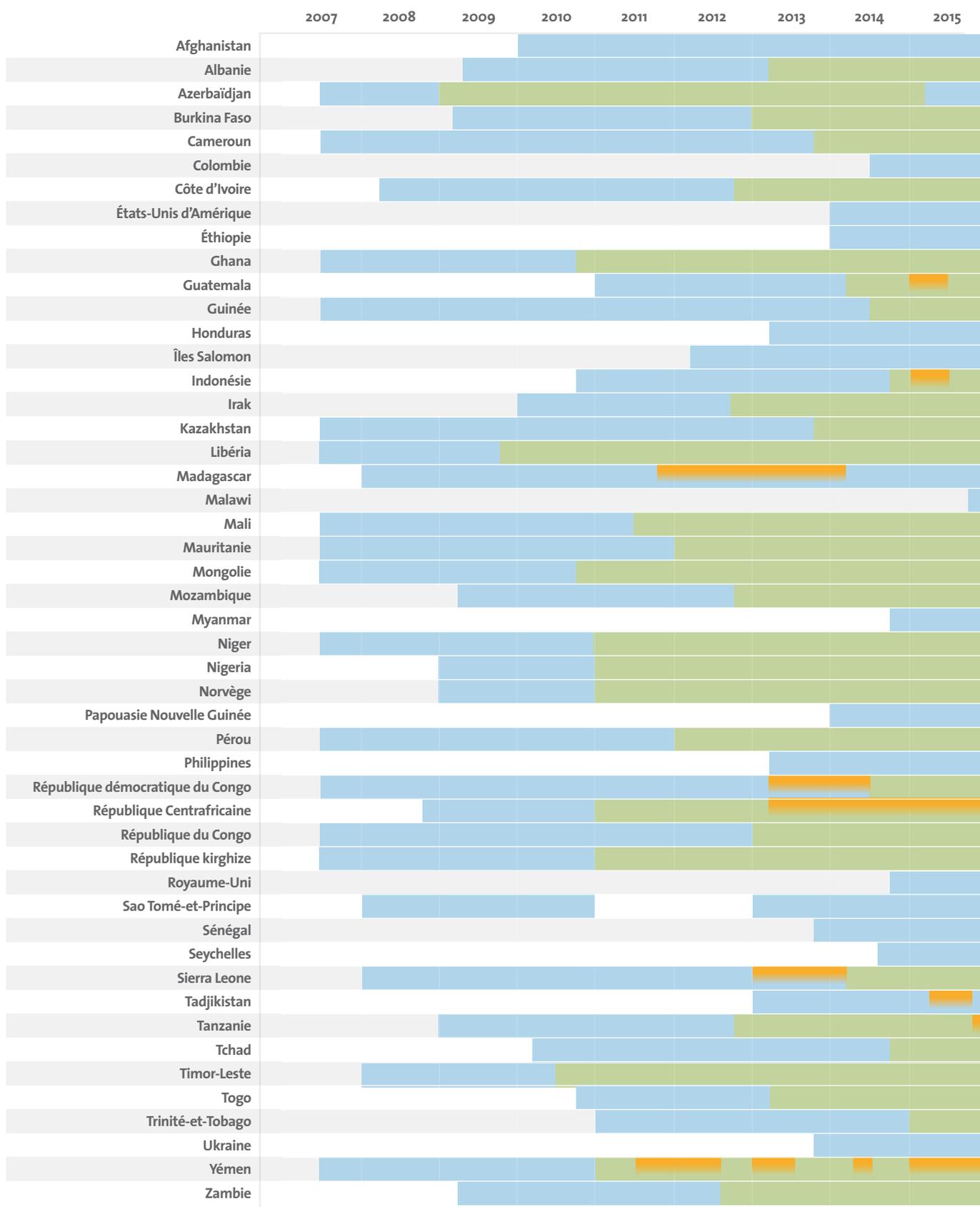
Zambie

Recommandation : le ministère des Mines développe des procédures et des systèmes de collecte et de contrôle des données de production.

Statut des pays ITIE 2007-2015

31 pays mettant en œuvre l'ITIE sont conformes*

■ Candidat ■ Conforme ■ Suspendu



* with the 2011 Rules

Le secteur extractif communique davantage

montrer qui divulgue quoi

y oui p partiellement NA Non-Applicable Y / P / NA Les majuscules et couleurs indiquent les modifications aux divulgations des années précédentes

	Le dernier rapport couvre	Pétrole	Gaz	Exploitation minière	Autres secteurs	Registre des licences	Volumes de production	Propriété réelle	Réconciliation infranationale	Désagrégation par entreprise	Désagrégation par entreprise et flux de revenus	Paiements sociaux	Rapportage par projet	divulgué dans un fichier électronique	Reçu par le gouvernement (USD)
Afghanistan	2011		y	y						y	y				101,776,401
Albania	2014	y	Y	y	Y	y	y			y	y	p			17,398,069
Azerbaïdjan	2013	y	y	y			y		NA	Y	Y	NA			19,581,000
Burkina Faso	2012			y		y	y	p		y	y	y			358,092,143
Cameroun	2013	y	y	y		y	y	P	y	y	y	y			1,597,000,000
Colombie	2013	Y	Y	Y		P	Y			Y	P	P			18,123,000,000
Côte d'Ivoire	2013	y	y	y		y	y			y	y	p			687,088,090
États-Unis d'Amérique	2013	y	y	y	y	y	y			y	y			y	24,440,000,000
Ghana	2014	y	y	y		p	y	p	y	y	y	Y	y		1,623,108,899
Guatemala	2013	y		y		p	y			y	y				182,468,408
Guinée	2013			y		p	y			y	y	y			293,764,326
Honduras	2013	Y		y		p	y		p	y	NA			y	10,602,263
Îles Salomon	2014			y			y			p		p			334,953
Indonésie	2013	y	y	y			y			y	y	Y	y		33,591,429,421
Irak	2013	y	y	p		P	Y			y	y				81,166,908,244
Kazakhstan	2014	y	y	y		p	Y		NA	y	y	y		y	26,885,161,002
Libéria	2014	y	y	y	y	P	y			y	y			y	197,530,000
Madagascar	2013	y	y	y		y	P		y	y	y	P			193,790,760
Mali	2013	Y	Y	y		P	y	p	NA	y	y	y			448,997,391
Mauritania	2013	y	y	y		y	y		y	y	y	y			362,821,460
Mongolie	2014	y	Y	y		p	y		y	y	y	y		y	1,065,401,000
Mozambique	2014	y	y	y		y	y			y	y	y	Y	y	1,053,599,553
Myanmar	2013	Y	Y	Y	Y	Y	Y		NA	Y	P	Y		Y	3,135,080,755
Niger	2013	y	y	y		p	p			y	y		P		440,603,229
Nigeria (only mining)	2013			y		y	y	p		y	y				177,501,388
Norvège	2012	y	y			y	y		NA	y	y	NA		y	56,137,148,644
Pérou	2013	y	y	y		y	p			y	y			y	5,511,486,805
Philippines	2013	y	y	y		p	y		Y	y	y	y		y	982,102,816
République démocratique du Congo	2014	y	y	y		y	y	p	y	y	y	y		p	2,083,244,893
République Centrafricaine	2010			y						y	y				347,000,000
République du Congo	2013	y	y	y			y			y	y				3,087,343,00
République kirghize	2014	y	y	y			y	p	p	y	y	Y			181,000,000
Sao Tome and Principe	2013	y	y			p				y	y	p		Y	1,280,006
Senegal	2013	Y	Y	Y	Y	p				Y					82,183,000
Seychelles	2014	Y	Y			Y		P		Y	Y	Y			299,879
Sierra Leone	2013	y	y	y		y	y		y	y	y	y			60,366,417
Tadjikistan	2014	Y	Y	Y		P	Y	P		Y	Y	Y			424,463,257
Tanzanie	2013	y	y	y		P				y	y				754,302,420
Tchad	2013	Y	Y	Y	Y		Y			Y	Y			Y	1,700,000,000
Timor-Leste	2013	y	y	p		P	p			y	p	y	NA		3,054,000,000
Togo	2013	NA		y	y	y	y		y	y	y	y			22,272,506,709
Trinidad and Tobago	2013	y	y			p	Y		P	y	y	y			3,305,270,000
Ukraine	2013	Y	Y				Y	P							3,354,625,000
Zambia	2014	y	y	y		p	y	p	p	y	y	P		y	1,544,031,692

Événements 2015/2016



Janvier 2015

Trinité-et-Tobago pays conforme à l'ITIE

“Le processus de l'ITIE a dégagé un tableau indépendant des systèmes de perception du gouvernement et cela nous permettra d'assurer un meilleur suivi de la collecte des revenus du secteur extractif”. **Kevin Ramnarine**, ministre de l'Énergie



Mars 2015

Partager les expériences sur la propriété réelle

13 pays se sont réunis à Londres pour débattre des meilleures façons de lutter contre l'opacité d'entreprise en publiant les identités des propriétaires des entreprises ainsi que de ceux qui les contrôlent.



Avril 2015

Semaine de l'ITIE dans les deux Congo

Brazzaville a accueilli la 29ème réunion du Conseil d'administration de l'ITIE. Les parties prenantes se sont réunies à Kinshasa pour la première discussion régionale sur l'ITIE et l'exploitation minière artisanale et à petite échelle.



Juin 2015

Troisième conférence régionale de l'ITIE dans les Amériques

Des parties prenantes de la région se sont réunies pour constater que l'ITIE est capable d'établir la confiance et le dialogue à tous les niveaux.



Septembre 2015

La Tanzanie adopte une nouvelle loi ITIE

Cette loi exige des sociétés extractives la divulgation de leurs propriétaires réels.



Octobre 2015

Le Malawi est devenu le 49ème pays mettant en œuvre l'ITIE

et prévoit d'établir une liste de vérification pour garantir que les organismes chargés de l'attribution de licences et de contrats procèdent aux vérifications préalables requises des investisseurs.



Débat ITIE sur le négoce des produits de base

Les participants se sont réunis en Suisse et ont convenu d'établir un groupe de travail chargé d'examiner les moyens de faire progresser la transparence dans le négoce des produits de base.



Le Sénégal améliore le rapportage du gouvernement

“Le premier rapport entre dans l'ordre normal des choses. Il ne fait que corriger un manque dans le système de rapportage du gouvernement”

HE Abdullah Mahammed Boun Dionne, Premier ministre du Sénégal



Decembre 2015

Fredrik Reinfeldt, ancien Premier ministre suédois, est nommé prochain président de l'ITIE.

Les citoyens américains peuvent suivre leurs dollars à la trace dans le premier Rapport ITIE

“Il s'agit d'argent public et il est essentiel pour chacun d'entre nous qu'il existe un processus très transparent et ouvert s'appliquant aux modalités d'entrée de ces revenus et à celles de leur répartition”. **Greg Gould**, Directeur du Bureau des revenus des ressources naturelles des États-Unis



L'Ukraine avance vers la transparence

“Le rapport ITIE ouvre la voie à une transparence accrue, selon laquelle tous les intervenants doivent œuvrer de manière transparente, en observant les mêmes règles”. **Volodymyr Demchyshyn**, ministre de l'Énergie et du Charbon



Le Myanmar renforce son processus démocratique

“Ce Rapport ITIE n'est pas seulement un outil favorisant la transparence ; c'est un élément moteur du renforcement du processus démocratique et de la confiance entre les parties prenantes.” **S.E. le dr. Maung Maung Thein**, Ministre adjoint de l'Union, ministère des Finances et du Revenu



Janvier 2016

La Colombie intègre la transparence dans la gestion du secteur extractif

“L'ITIE assure l'intégration de la transparence et de la redevabilité dans la gestion de nos industries extractives. Le premier rapport ITIE, portant sur 18 milliards de dollars US de revenus pour le gouvernement, est un pas en avant.” **Maria Isabel Ulloa**, Ministre adjoint aux Mines, Colombie

La Conférence mondiale 2016 de l'ITIE se tiendra les 24 et 25 février à Lima, Pérou



Renforcer les systèmes gouvernementaux

intégrer la transparence

La transparence de l'industrie extractive ne devrait pas se limiter aux rapports ITIE mais faire partie intégrante de la façon dont les gouvernements gèrent le secteur et dont les entreprises garantissent leur reddition de comptes auprès de leurs actionnaires et des communautés hôtes.

Les pays qui mettent en œuvre l'ITIE répondent de plus en plus aux exigences en matière de divulgation en mettant à disposition du public des bases de données, des sites Internet, des rapports annuels et des portails de données. Les dernières informations sont ainsi directement accessibles au lieu d'être communiquées avec deux ans de décalage, comme cela est communément le cas avec le processus de déclaration ITIE traditionnel. C'est également une solution moins coûteuse.

Le Conseil d'administration de l'ITIE a examiné les possibilités de reconnaissance et d'encouragement de ce travail tout en garantissant que les informations se trouvant sur ces supports restaient accessibles, fiables et exhaustives. La Norme ITIE 2016 permet maintenant aux pays disposant de systèmes d'audit et de gestion robustes de leur secteur extractif de divulguer des données à la source plutôt que par le biais de Rapports ITIE.

Honduras

Les échéances des processus de déclaration ITIE ont poussé la Honduran Institute for Geology and Mines à nettoyer le système de registre de licences minières. Le registre était auparavant une base de données unique qui fusionnait les droits miniers actifs et expirés, octroyés et révoqués avec d'autres données administratives, permettant de parvenir à un système produisant des données plus claires, catégorisées et complètes.



Le Honduras obtient maintenant des données de qualité sur les licences



← Les opérations minières au Honduras datent du 19e siècle.

← L'or est le minerai le plus produit au Honduras.



Kazakhstan

Le Kazakhstan a montré la voie en matière d'intégration du rapportage ITIE en exigeant que les entreprises fournissent leurs rapports ITIE comme une partie d'autres rapports obligatoires pour les détenteurs de licences d'exploitation des sous-sols, en utilisant une plateforme en ligne existante hébergée par le ministère de l'Énergie.

“ Nous travaillons à l'heure actuelle à l'amélioration de notre système de rapportage électronique, mis en place pour la collecte de données des rapports ITIE. Ce système a bien fonctionné pendant les processus de collecte des données pour les rapports 2012, 2013 et 2014 même s'il mérite encore d'être amélioré. Nous espérons pouvoir y travailler afin de parvenir à une réconciliation automatique des données.

Bazarbai Nurabaev, Président du Comité de Géologie et d'Utilisation des sous-sols

Sierra Leone

Le gouvernement de la Sierra Leone a réformé l'administration de son secteur minier en mettant en place un système électronique de cadastre minier. Ses revenus extractifs se sont multipliés, et la réglementation du secteur est devenue plus cohérente et efficace. De plus, les parties prenantes ont maintenant la possibilité d'accéder à des données actualisées et précises. Ce système est utilisé pour compiler des données ITIE depuis 2013.

Les avantages entre autres:

1. Diminution du nombre d'arriérés.
2. Amélioration du suivi du secteur extractif.
3. Réduction du temps d'attente pour les demandes de licence des entreprises.
4. Amélioration de l'exactitude et de l'auditabilité des données.
5. Amélioration de la transparence des données.

“ Grâce à la sensibilisation accrue à la transparence des revenus découlant de l'ITIE, le public consulte désormais le référentiel en ligne pour obtenir des informations actualisées qui peuvent uniquement être accessibles dans les rapports ITIE publiés bien plus tard.

Mina Horace, Coordinatrice Nationale de l'ITIE Sierra Leone

Progress in Sierra Leone

2009:

Lancement du système d'administration électronique

2013-14:

Utilisation du système pour compiler les données, publication automatique des données

2004:

Plus de 50 % des opérations d'extraction de diamants étaient réalisées sans licence

2010-12:

Accroissement d'échelle, formation et lancement du portail public

2015:

Plus de 90 % des activités minières sont désormais réalisées sous licence

Traduire les recommandations en réformes

guider les transformations politiques

Les recommandations des Rapports ITIE orientent souvent les pays quant aux moyens d'améliorer la gestion de leur secteur extractif. Elles peuvent apporter une précieuse contribution à la réforme politique et au changement. La mesure dans laquelle les recommandations sont suivies peut influencer significativement l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE sur les réformes du secteur extractif. Dans de nombreux pays, les Rapports ITIE constituent un outil de diagnostic bien utile pour mettre en évidence les faiblesses des systèmes gouvernementaux.

Exemples de recommandations issues des Rapports ITIE

<p>Rendre les données accessibles. Les recommandations visant à rendre les données plus disponibles et/ou plus accessibles.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Les rapports gouvernementaux sur les projets auxquels le gouvernement participe devront être ventilés par entreprise (Rapport ITIE 2012 des Philippines).• Le cadastre en ligne devra être amélioré pour accroître la disponibilité des informations relatives aux licences (Rapport ITIE 2011 de la DRC sur l'exploitation minière).• Le Groupe multipartite devra envisager d'inclure les contrats et la propriété réelle dans le prochain rapport (Rapport ITIE 2012-2013 du Kazakhstan).
<p>Améliorer les pratiques du gouvernement/de l'entreprise en matière d'audit. Les recommandations visant à renforcer les pratiques du gouvernement et/ou de l'entreprise en matière d'audit.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Les systèmes de suivi du recouvrement des recettes devront être centralisés (Rapport ITIE 2011 du Mozambique).• Les paiements directs des entreprises à la Banque centrale devront être contrôlés par l'Institution supérieure de contrôle (Rapport ITIE 2011 sur le pétrole et le gaz de la DRC).• La catégorisation des paiements au gouvernement devra être cohérente pour éviter de consigner les paiements de manière inexacte (Rapport ITIE 2011 de la Trinité-et-Tobago).
<p>Améliorer la gouvernance du secteur extractif. Les recommandations axées sur les réformes législatives, réglementaires et administratives.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Des séries d'octroi des licences devront être introduites pour rendre les offres concurrentielles (Rapports ITIE 2012-2013 du Ghana).• La Government and Revenue Authority doit s'assurer que les quittances de redevances sont transférées aux gouvernements locaux à temps et conformément au cadre fiscal (Rapport ITIE 2011-2012 pétrole/gaz du Ghana).• Des formules cohérentes pour le calcul des redevances payées sur les minéraux devront être mises au point (Rapport ITIE 2007-2010 sur l'exploitation minière du Nigéria).





Philippines : des recommandations aux mesures

Aux Philippines, le Conseil de coordination de l'industrie minière, un organe de haut niveau chargé de la mise en œuvre des réformes dans le secteur minier, a aiguillé les agences gouvernementales pour qu'elles élaborent des plans d'action concrets sur la base des recommandations de l'ITIE. Ces recommandations portent entre autres sur la façon dont on peut donner aux unités de gouvernement locales une vision plus claire de leurs recettes des entreprises extractives et éliminer les retards dans ces transferts.

“ *L'objectif devrait être une transparence qui se traduit par une obligation de rendre des comptes et qui encourage des réformes : pour y arriver, il faut tout d'abord combler les lacunes que le rapport a trouvées dans les systèmes existants.*

Alessandra Gay Ordenes, Coordonnatrice Nationale de l'ITIE aux Philippines



Ghana : des recommandations aux mesures

Les Rapports ITIE du **Ghana** couvrant les années 2004 à 2011 ont révélé que les revenus du secteur extractif destinés à être partagés entre divers organes régulateurs et de contrôle nationaux, les administrations locales, les autorités traditionnelles propriétaires de terres et les communautés touchées par les activités minières n'arrivaient pas aux bénéficiaires prévus. Les raisons en étaient des détournements de fonds, l'absence de comptabilité de ces ressources et de rapport à leur sujet, et des transferts irréguliers. La mise en œuvre des recommandations portant sur les transferts de fonds ponctuels, réguliers et complets a entraîné un renforcement des responsabilités au niveau infranational, l'ouverture de comptes dédiés pour les autorités locales, et l'élaboration de lignes directrices par la Commission des minéraux quant à l'utilisation des revenus issus des minéraux au niveau infranational.

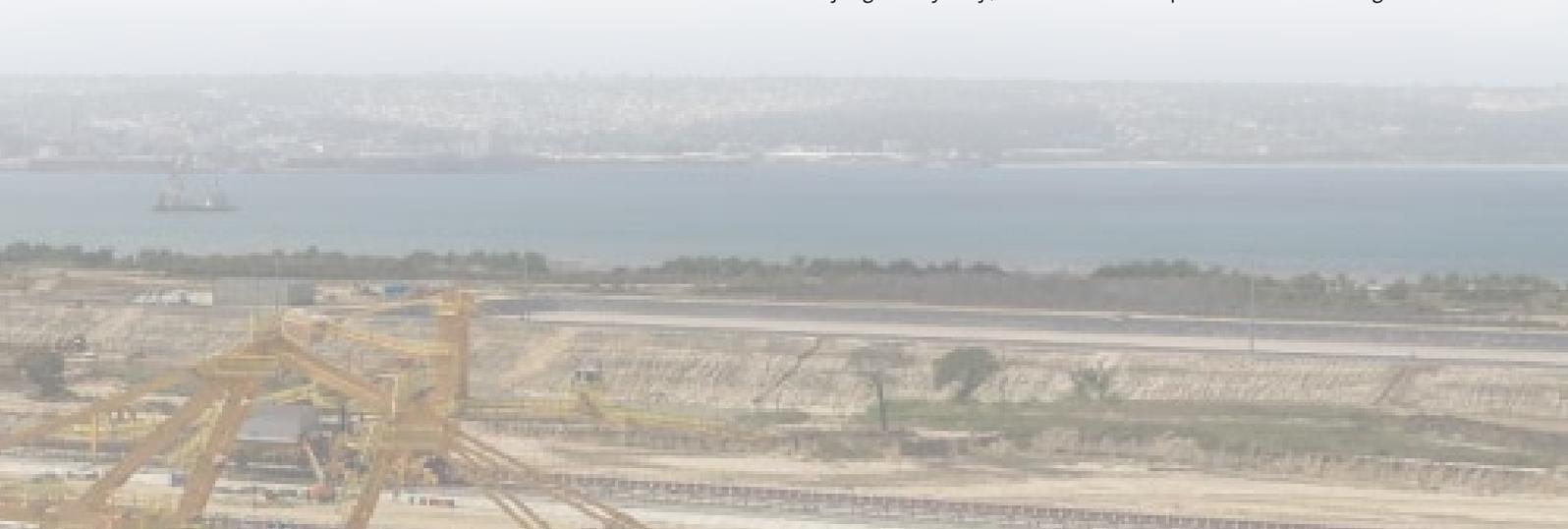


Aubrey@AubreyMenard 3 nov

L'#ITIE ne fait pas que rédiger des rapports. Elle met en œuvre des recommandations.
#exploitationminière #Mongolie #transparence @ITIEorg

“ *De nombreuses réformes actuelles du secteur pétrolier nigérian – y compris l'interruption des accords de swaps pétroliers, l'examen des subventions au carburant, la restructuration de la compagnie pétrolière nationale, l'examen des contrats et la gestion des joint ventures – sont issues des recommandations des Rapports ITIE du Nigéria. Tout comme le recouvrement de 2,4 milliards de dollars US de taxes et redevances non acquittées, les opérations de l'ITIE Nigéria sont adaptées pour faire économiser aux nigériens des dizaines de milliards de dollars US par le biais d'une meilleure gestion des secteurs gazier et pétrolier.*

Dr Orji Ogbonnaya Orji, secrétaire exécutif par intérim de l'ITIE Nigéria



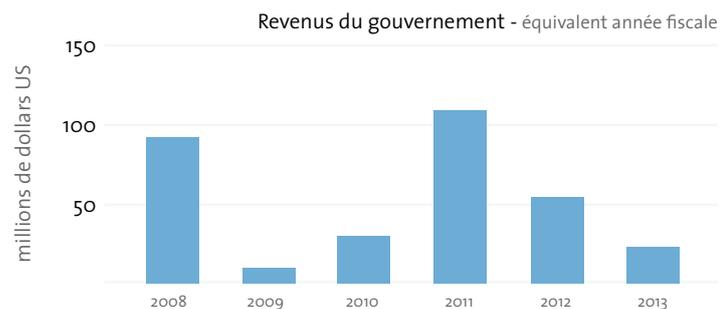
Renforcer la collecte des revenus

utiliser l'ITIE comme un outil diagnostic

L'ITIE en Afghanistan (ITIEA) aide le gouvernement de ce pays à identifier des revenus non perçus du secteur extractif pouvant totaliser des millions de dollars chaque année. Cela ressort de la constatation du fait que six directions régionales du Ministère des finances n'ont perçu aucun revenu de la part d'entreprises extractives.

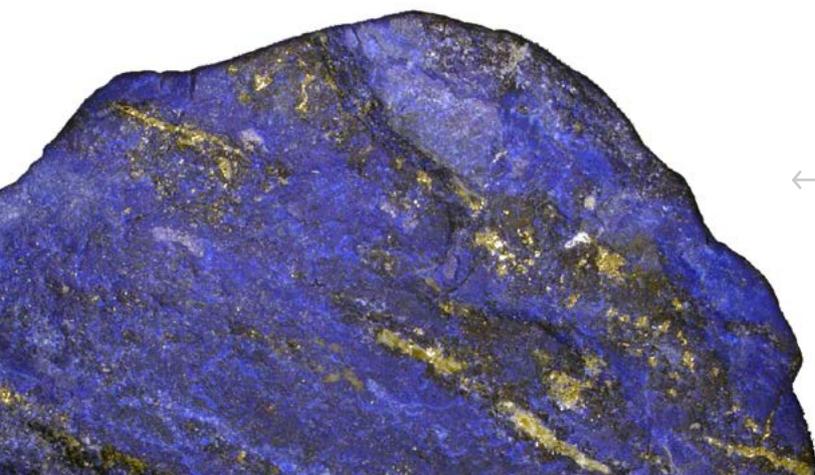


Mais en explorant les données du Ministère des mines et du pétrole relatives à la production et aux redevances, l'ITIEA est parvenue à la conclusion que le non-recouvrement d'impôts sur le revenu pourrait à lui seul s'élever à des dizaines de milliers de dollars par entreprise. Multiplié par 330, le nombre approximatif des entreprises immatriculées dans les six régions en cause, ce manque à gagner pourrait totaliser plusieurs millions de dollars.



La Direction générale des revenus au Ministère de finances a donc mis sur pied un groupe de travail réunissant des membres du Ministère des mines et du pétrole dans le but de:

1. Déterminer celles des entreprises extractives qui détiennent des licences d'exploitation valides.
2. Recueillir des copies des contrats miniers.
3. Obtenir des renseignements concernant le paiement d'impôts par les entreprises sur l'ensemble de leurs périodes d'activité.
4. Établir si des exploitations sont actives ou inactives.
5. Calculer le montant total des impôts que les entreprises ont payés au gouvernement à ce jour.
6. Établir le montant des arriérés d'impôts des entreprises et mettre en place un mécanisme de recouvrement, assorti de mesures d'application exécutoire à l'intention des entreprises non conformes.
7. Établir les montants attendus de la part d'entreprises extractives auprès du service du Cadastre.



← L'Afghanistan est le plus gros exportateur de lapis lazuli. L'amélioration des revenus provenant du secteur est une priorité pour le gouvernement.

Suivre les fonds

divulguer l'attribution des revenus

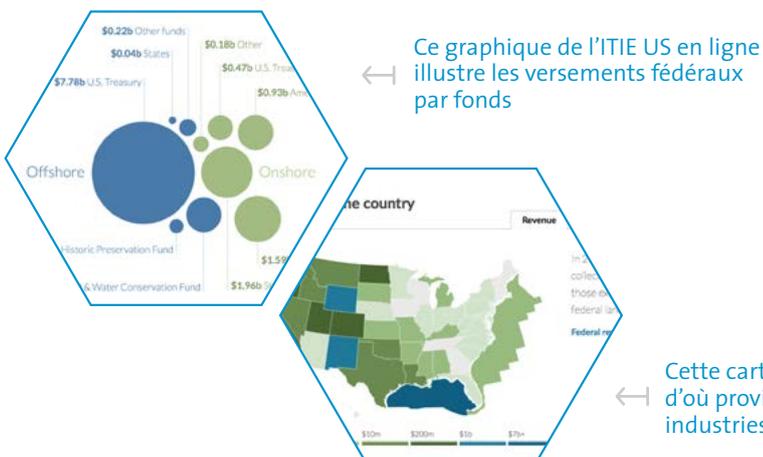
La transparence dans l'attribution des revenus permet aux citoyens de voir si l'argent du secteur extractif se retrouve dans le budget national ou s'il est redistribué à d'autres fonds ou entités gouvernementales.



Dans le cadre de son engagement en matière de mise en œuvre de l'ITIE, le Département de l'Intérieur des États-Unis a créé un portail de données public "pour communiquer les informations relatives aux revenus issus des ressources naturelles des terres fédérales". Ce portail contient des informations détaillées sur les impôts prélevés sur les secteurs du pétrole, du gaz, du charbon, des éoliennes et de la géothermie, et indique aussi comment ces revenus sont distribués.

“ Ces données fournies sous un format ouvert et accessible conféreront un pouvoir aux citoyens, alimenteront le débat public et élargiront le périmètre des futures déclarations de revenus en veillant à ce que la population américaine bénéficie d'une compensation équitable pour l'extraction de pétrole, de gaz, de minerais et d'énergie renouvelable sur les terres et les étendues d'eau publiques

Sally Jewell, Secrétaire américaine de l'Intérieur



Correction de l'erreur d'affectation de flux de revenus en Tanzanie

“La divulgation des paiements et des revenus des industries extractives dans le cadre de l'ITIE a contribué à améliorer la collecte de revenus et la redevabilité. Le conseil de district de Kilwa en est un exemple représentatif. Le Rapport ITIE Tanzanie 2009-2010 a révélé que la taxe de service payée par PanAfrican Energy Tanzania Limited pour le champ d'exploitation de Songo Songo dans la région de Kilwa avait été versée par erreur à la municipalité d'Ilala à Dar-es-Salaam, où se trouve le siège de l'entreprise, au lieu d'être versée au conseil du district de Kilwa dont les terres sont réservées à l'extraction du gaz. Depuis la révélation de cette information, le conseil du district de Kilwa reçoit près de 110 000 millions de shillings tanzaniens (61 000 dollars US) chaque trimestre”

Source : Brochure du ministère de l'Énergie et des Minerais

Révéler l'identité des responsables des entreprises

identifier les propriétaires réels

L'identité des propriétaires réels des entreprises possédant des droits d'extraction de pétrole, de gaz et de minerais – et donc de ceux qui en tirent des bénéfices – est souvent inconnue et dissimulée derrière une série de sociétés-écrans. Cette opacité peut contribuer à la corruption, au blanchiment d'argent et à l'évasion fiscale dans le secteur extractif.

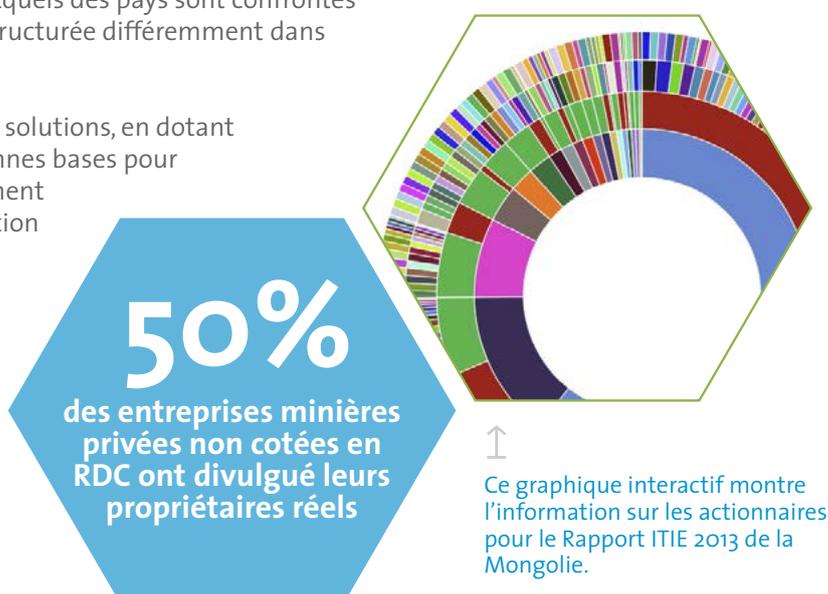
Avec l'adoption de la Norme ITIE 2016, le Conseil d'administration de l'ITIE a décidé que la divulgation de la propriété réelle serait obligatoire pour les pays de mise en œuvre à l'avenir. Ceci signifie qu'à partir de maintenant, toutes les entreprises opérant dans des pays ITIE devront divulguer le nom et l'identité de leurs propriétaires. La première étape pour les pays sera de mettre sur pied une feuille de route à cet effet. Lors de la Conférence mondiale de l'ITIE à Lima, le Conseil d'administration de l'ITIE décidera en principe que les exigences portant sur la propriété réelle entreront en vigueur le 1er janvier 2020.

Onze pays de l'ITIE ont essayé de résoudre ce problème d'identification des vrais propriétaires. Entre octobre 2013 et septembre 2015, le Burkina Faso, la République démocratique du Congo (RDC), le Honduras, la République kirghize, le Libéria, le Niger, le Nigéria, le Tadjikistan, la Tanzanie et la Zambie se sont livrés à une expérience pilote sur la divulgation de la propriété réelle.

La propriété réelle figure désormais dans de nombreux programmes ITIE nationaux et l'exercice pilote a contribué à porter l'élan mondial en faveur de la lutte contre la dissimulation de la propriété. Il a suscité des discussions sur les changements juridiques et réglementaires nécessaires qui permettront d'imposer la divulgation et l'enregistrement des informations sur la propriété réelle. Il a également permis d'identifier des lacunes dans les capacités réglementaires et de suivi des gouvernements et a abouti à des recommandations en matière d'intégration de données sur la propriété réelle dans les registres publics.

L'exercice pilote qui a été mené a permis d'établir qu'il est difficile d'obtenir des informations fiables et exhaustives sur la propriété réelle. Certaines difficultés résultent d'une confusion quant au concept de propriété réelle par rapport à celui de propriété juridique, ainsi que d'un manque de soutien, de conseils et de temps pour remplir les formulaires de déclaration. Cependant, de nombreux pays ne disposent pas d'un cadre juridique propice à la divulgation de la propriété réelle, et le projet pilote a mis en évidence les problèmes auxquels des pays sont confrontés lorsque la propriété d'une entreprise est structurée différemment dans plusieurs territoires.

Les projets pilotes ont mis en évidence des solutions, en dotant les pays qui mettent en œuvre l'ITIE de bonnes bases pour l'amélioration de la divulgation. Il a également été confirmé que l'utilisation de la déclaration ITIE comme moyen de recueillir les données sur la propriété réelle était viable, même s'il semble qu'il reste encore beaucoup de chemin à parcourir avant que les pays puissent fournir des divulgations exhaustives.



Apporter de la transparence aux “premiers échanges commerciaux”

Commencer à faire la lumière sur le négoce des matières premières

Dans plusieurs pays riches en ressources naturelles, la majorité des revenus du gouvernement provient de la part de production (de pétrole, de gaz, de minéraux et de métaux) reçue sous forme de paiements “en nature” plutôt qu’en espèces.

Ces revenus en nature sont souvent gérés par des entreprises d’État qui dans de nombreux cas remplissent également les fonctions d’opérateur commercial, de titulaire des participations gouvernementales, de régulateur et de fournisseur de biens sociaux, tels que des produits pétroliers subventionnés.

Alors que les appels à davantage de transparence et de responsabilité dans le commerce du pétrole entre les entreprises d’État et les négociants se font entendre de plus en plus, l’Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) s’est révélée être une réponse pragmatique, souple et relativement peu coûteuse.

Bien que l’ITIE ne traite pas de négoce des produits de base de façon exhaustive, les entreprises d’État, par le biais des Rapports ITIE, permettent plus d’ouverture dans les “premiers échanges commerciaux” - la transaction d’origine entre l’entreprise d’État et le négociant.



Les Rapports ITIE en Irak n’effectuent pas seulement une réconciliation des revenus entre entreprise d’État et acheteurs mais également entre le ministère des Finances et les entreprises distribuant les produits pétroliers sur le marché intérieur.

En plus d’entreprises d’État faisant rapport en Albanie, au Ghana, en Indonésie, en Irak, au Nigeria, en Norvège et en République du Congo, les grands négociants comme BP, Shell, Trafigura et Vitol ont récemment accepté de mettre en place un groupe de travail afin de réfléchir à des solutions permettant d’améliorer la transparence dans le négoce des produits de base.

“ Nous pensons pouvoir faire une contribution importante à la transparence dans son ensemble en collaborant avec d’autres entreprises et avec l’ITIE pour développer une norme pragmatique pour les divulgations des négociants dans le cadre des structures multipartites existantes et légitimes

Rapport de Responsabilité Trafigura 2015, p 17

Le Rapport ITIE 2013 de l’Irak a réconcilié 80 milliards de dollars US et identifié un écart de 1,8 milliard de dollars US entre l’entreprise d’État et 42 acheteurs, problème finalement résolu au cours du processus de réconciliation.



Ouvrir les données extractives

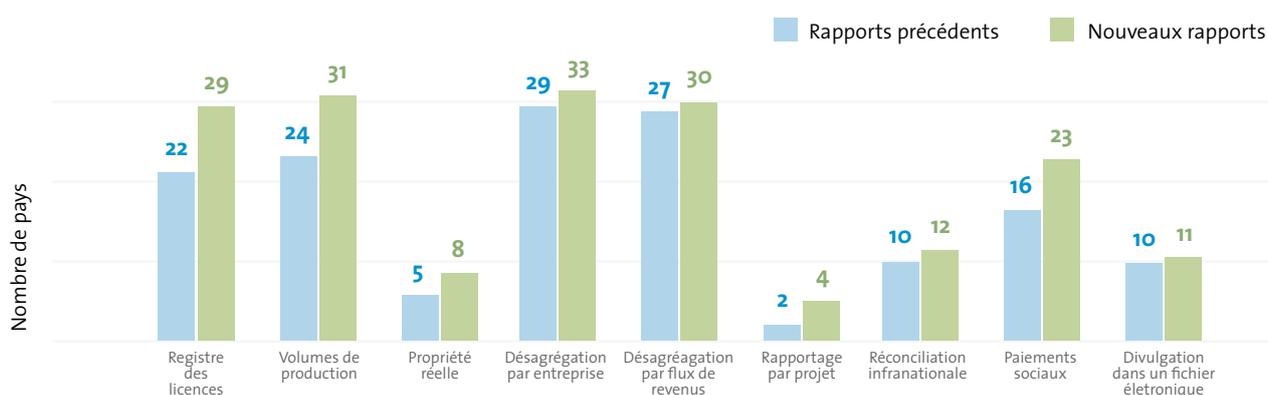
améliorer l'accessibilité, la couverture et la ponctualité des données

À eux tous, les pays de l'ITIE ont publié des données sur le secteur extractif couvrant plus de 270 exercices comptables. Jusqu'à récemment, ces données n'étaient pas très accessibles ni utilisables, et elles étaient uniquement consignées dans des rapports au format papier et dans des fichiers pdf. Leur divulgation sous forme de « données ouvertes » permet aux usagers de mieux utiliser les données ITIE afin d'informer le débat public sur les industries extractives.

La Norme ITIE adoptée en 2013 comprenait plusieurs dispositions sur la publication de données sous un format électronique et « lisible par machine ». En amont de la Conférence mondiale de Lima, le Conseil d'administration de l'ITIE a convenu d'apporter des améliorations à la Norme pour encourager les pays à publier des « données ouvertes ». Chaque Groupe multipartite devra convenir d'une politique claire sur l'accès, la diffusion et la réutilisation de données ITIE. Les pays mettant en œuvre l'ITIE sont encouragés à publier les données ITIE sous une licence ouverte et à informer les utilisateurs du fait que ces informations peuvent être réutilisées sans consentement préalable. Le Conseil d'administration a formé un groupe de travail pour élaborer des normes relatives aux données ouvertes.

Amélioration de la divulgation des informations

La Norme ITIE introduisait un certain nombre de nouvelles exigences de divulgation. Certaines divulgations, comme la couverture des volumes de production, sont exigées dans tous les pays. D'autres, comme la couverture des paiements sociaux, ne s'appliquent que lorsqu'ils font partie intégrante du régime fiscal et juridique du pays. En termes généraux, l'exhaustivité du rapportage ITIE s'améliore. Le graphique ci-dessous compare les rapports publiés en 2015 dans 34 pays avec leurs rapports précédents. La tendance à une meilleure couverture est claire.



Améliorations dans les rapports de 2015

- Presque tous les pays qui ont soumis des rapports ont communiqué des informations complètes à propos des paiements ventilés par entreprise et par flux de revenus.
- La majorité des pays fournissent des informations sur la production et les licences.
- Les rapports accordent davantage d'attention à la divulgation de la propriété réelle.
- La divulgation électronique et la soumission de données résumées se sont améliorées et les données de l'industrie extractive sont ainsi disponibles pour des analyses approfondies.

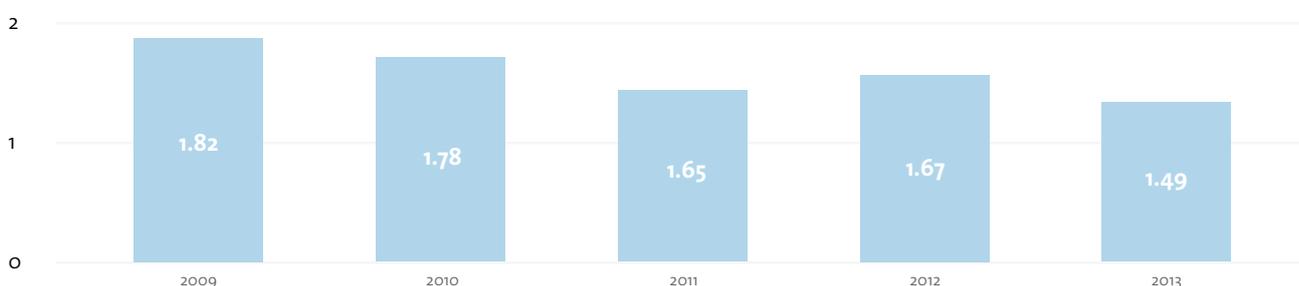
Assurer la ponctualité des données

Les Rapports ITIE sont utiles et pertinents lorsqu'ils sont publiés régulièrement et qu'ils contiennent des informations à jour. La ponctualité des informations est essentielle si l'ITIE veut contribuer à un débat public informé et qui ait du sens. La Norme ITIE exige des pays de mise en œuvre la publication de leur premier Rapport ITIE dans les 18 mois. Par la suite, il est attendu des pays de mise en œuvre qu'ils publient annuellement le Rapport ITIE et au plus tard dans les deux ans suivant la fin de l'exercice comptable.

Le graphique ci-dessous montre que la publication régulière et ponctuelle des Rapports ITIE s'est améliorée de 17,5% au cours des cinq dernières années. Les rapports couvrant l'exercice comptable 2013 ont été publiés en moyenne 1,5 an après la fin de l'exercice. Il reste encore beaucoup de progrès à accomplir.

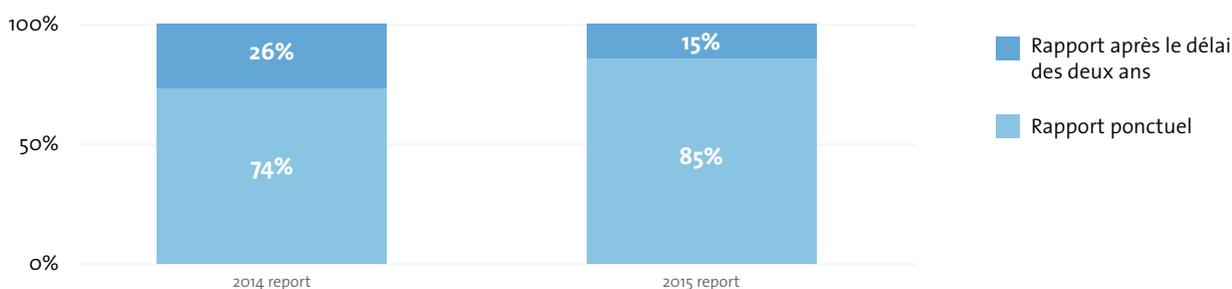
La publication régulière et ponctuelle des Rapports ITIE a augmenté de 17,5 % entre 2009 et 2013.

■ Années écoulées entre la fin de l'exercice et la publication du rapport

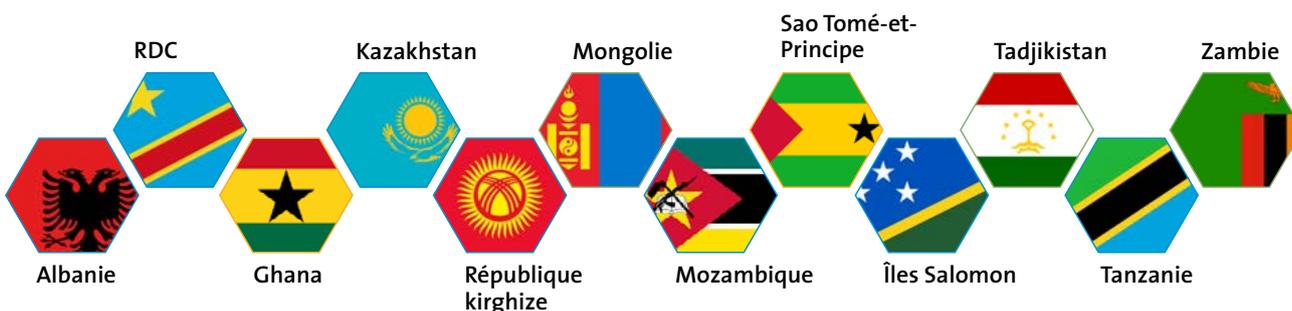


Du nombre des rapports publiés en 2015, la proportion de ceux n'ayant pas respecté le délai de deux ans a chuté de 26 à 15 %.

Structure de la publication régulière et ponctuelle des rapports de 2014 et 2015



12 pays ont publié leurs Rapports ITIE 2014



Comblant le manque d'information

toucher un public plus large

Comment réussir à combler les écarts géographiques, éducatifs et entre zones rurales et zones urbaines dans un pays aussi vaste et aussi contrasté que l'Indonésie – un archipel de 5 000 km de long où vivent plus de 240 millions d'habitants ? Comment réussir à communiquer les résultats d'un rapport ITIE de plus de 300 pages aux communautés vivant à proximité de mines et de champs de pétrole ?

L'ITIE Indonésie a relevé ces défis et s'est fait connaître auprès des communautés locales à l'aide de différents médias. Des cartes interactives permettent aux utilisateurs de visualiser des données relatives aux concessions et de vérifier le montant des taxes payées par les entreprises et d'autres paiements dans leur région. Des émissions de radio et de télévision présentant l'ITIE, la transparence et les industries extractives sont diffusées dans tout le pays.

La bande dessinée *We want to know* ("Nous désirons savoir"), qui est destinée au public jeune des districts riches en ressources, raconte l'histoire d'un scandale fictif de corruption. Elle présente des mécanismes de transparence utilisés pour surveiller les activités des entreprises. Elle fournit des suggestions d'exploitation de ces données pour effectuer un suivi des paiements, mettre à jour les irrégularités et mener des actions de plaidoyer auprès des fonctionnaires.



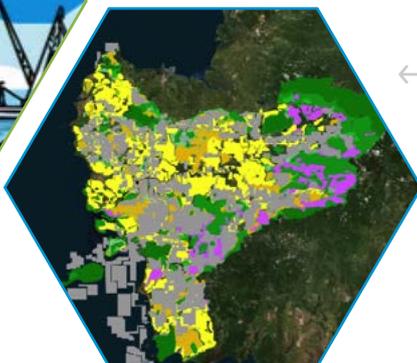
← Émission de télévision "La Transparence et le rôle des industries extractives pour l'économie et la société"



← Émission de radio "Le Rapport ITIE et l'amélioration de la gouvernance pétrolière et gazière"



↑ Source : Bande dessinée de l'ITIE Indonésie *We want to know*



← Carte interactive affichant des données relatives aux concessions



Pérou

instaurer la confiance par la transparence dans les régions minières touchées

L'ITIE du Pérou s'est engagée à instaurer la transparence dans les transferts de fonds au niveau infranational et à montrer ouvertement la façon dont les régions pétrolières et minières de ce pays dépensent les revenus issus de ces mêmes activités. L'ITIE du Pérou promeut la mise en œuvre au niveau infranational comme moyen de renforcer les relations de confiance entre le gouvernement, les représentants des entreprises extractives et les communautés, et d'aider ainsi à réduire les tensions que génèrent des activités extractives en développement continu.

En 2015, les régions de Piura et Moquegua ont mené chacune un projet pilote sur la mise en œuvre de l'ITIE. Les deux régions ont mis sur pied des groupes multipartites et ont commandé, en collaboration avec l'ITIE du Pérou, des Rapports ITIE en tant qu'exercices pilotes. Ces rapports présentent des rapprochements de transferts du gouvernement central aux régions et aux municipalités et, facteur encore plus important pour renforcer la confiance, ils donnent ouvertement des informations sur la manière dont ces administrations infranationales ont utilisé leurs revenus issus des activités extractives. Les deux rapports contiennent également des données historiques sur les revenus et les dépenses remontant à 2007.

Les Rapports ITIE ont mis en évidence le fait qu'uniquement 15 % environ des revenus provenant des activités pétrolières et minières ont été dépensés à des fins de développement, telles que les infrastructures et la diversification économique. Le reste a été affecté à des dépenses courantes, notamment aux salaires et au service de la dette. Les citoyens vivant dans les localités concernées utilisent ces informations pour engager un dialogue avec leurs autorités régionales sur les façons alternatives de dépenser ces ressources.

“ L'ITIE de Piura nous a donné la possibilité d'engager un dialogue vraiment éclairé avec nos autorités régionales à propos de l'utilisation des fonds provenant de notre secteur des hydrocarbures.

Francisco Córdova Sánchez, militant des OSC à Piura

50%

des revenus provenant
des activités extractives sont
versés directement
aux autorités
infranationales

Le Pérou est le second exportateur
de cuivre au monde →





Kazakhstan

donner lieu à des changements de fond en matière de paiements sociaux

Le droit kazakh impose à toutes les entreprises extractives d'effectuer des paiements annuels destinés au développement des régions du secteur extractif. Toutefois, les communautés concernées ont rencontré des difficultés dans le cadre du contrôle visant à s'assurer que les entreprises acquittaient ce qu'elles devaient payer et pour demander des comptes aux administrations locales. Classés dans la rubrique « Autres recettes non fiscales », les paiements sociaux étaient directement versés aux administrations locales et n'associaient pas le pouvoir central.

Les Rapports ITIE de 2010 et de 2011 ont pour la première fois communiqué des informations sur les paiements sociaux, y compris le montant, l'objet et la région bénéficiaire. Ils ont également révélé la nécessité d'améliorer le système actuel.

Suite aux recommandations formulées, le gouvernement a apporté des modifications au Décret n° 71 relatives aux "Précisions sur le système unifié de classification budgétaire de la République du Kazakhstan" au mois de juillet 2014. Le décret inclut à présent un code de classification budgétaire et permet de veiller à ce que les entreprises transfèrent les paiements sociaux au budget. Les administrations locales et le pouvoir central peuvent désormais suivre facilement les paiements. Cela ne laisse aucune place à la prise de décisions à huis clos sur les projets sociaux. Le processus de déclarations ITIE a fourni un cadre pour le calcul du total des paiements sociaux, qui équivalait à 215 millions de dollars US en 2014.

“ *Le système garantit désormais une transparence accrue des recettes et une plus grande responsabilité des administrations locales sur les paiements sociaux émanant des entreprises pétrolières, gazières et minières. Il est très intéressant de voir comment les déclarations ITIE ont fait évoluer la situation : elles ont mené à une gestion plus responsable dans le secteur des industries extractives qui va au-delà de la simple conformité aux exigences de la Norme.* ”

Ruslan Baimishev, Coordinateur National

Le Kazakhstan possède une des plus grandes réserves de pétrole brut de la région de la mer Caspienne et a investi 100 milliards de dollars US de recettes dans son fonds souverain





Mongolie

utiliser des outils en ligne pour simplifier les déclarations

La Mongolie est un pays à l'avant-garde du eReporting, un système qu'elle utilise pour collecter, rapprocher et communiquer les paiements des industries extractives. Le système d'eReporting, qui a été lancé en 2014, simplifie les divulgations des entreprises et des agences gouvernementales. Le site Internet rend les informations plus ponctuelles, accessibles et interactives.

Les entreprises peuvent désormais déposer directement en ligne leurs formulaires de déclaration ITIE certifiés. Les agences gouvernementales utilisent ce système pour déclarer les 55 flux de revenus, y compris les paiements environnementaux qui sont collectés par l'État auprès des industries extractives – 42 par le gouvernement central et 13 par les provinces et les districts. Une fois les chiffres fournis, ils deviennent immédiatement disponibles au public.

Au 31 mars 2015, 988 entreprises avaient déclaré leurs paiements pour 2014 à l'aide de ce système en Mongolie.

Le site Internet comprend des outils de visualisation des chiffres, qu'il s'agisse d'infographies interactives qui cartographient la propriété de licences d'exploitation minière et les accords de partage de production en passant par des plans cadastraux. Les utilisateurs peuvent les exploiter pour vérifier les paiements des entreprises au gouvernement par zone géographique. Avec le temps, les utilisateurs pourront superposer les données ITIE à d'autres jeux de données, y compris celles relatives à l'emploi, aux infrastructures sociales et aux ressources en eau.

Le système d'eReporting collecte des données supplémentaires correspondant à la Norme ITIE. Les chiffres pour les paiements environnementaux sont accessibles à l'examen du public. La prochaine phase de développement comprend des connexions aux agences gouvernementales afin de permettre la collecte automatique d'informations du cadastre et fiscales, et ses agences pourront utiliser l'information ITIE dans leur travail quotidien. L'ITIE Mongolie complétera le tableau en transférant les huit années antérieures de divulgations dans le cadre de l'ITIE et ajoutera une fonction afin de générer des fichiers de données lisibles par machine.

Enfin, l'ITIE Mongolie développe des fonctions et des produits supplémentaires, tels que des applications mobiles, qui amélioreront l'accessibilité d'utilisateurs finaux variés, tels que des parlementaires et des communautés locales concernées par l'exploitation minière.

“ *L'ensemble de la population adulte de Mongolie – soit 1,5 million de personnes – peut analyser au peigne fin l'évolution du secteur minier.* ”

HE Chimed Saikhanbileg, Prime Minister of Mongolia



Nigéria

La nouvelle donne du recouvrement des recettes et de la réforme du secteur extractif

Quelques jours seulement après la mémorable élection présidentielle nigérienne de mars 2015, l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) au Nigéria a rendu public son rapport 2012 sur le pétrole et le gaz. Celui-ci montre que ce secteur continue de jouer un rôle important dans l'économie du pays, représentant 13 % du PIB nigérien et 77 % de l'ensemble des recettes du gouvernement fédéral. Mme Zainab Ahmed, à l'époque secrétaire exécutive de l'ITIE pour le Nigéria, s'est montrée optimiste quant à la volonté politique de la nouvelle administration de permettre à l'ITIE au Nigéria d'obtenir le recouvrement des 7,4 milliards de dollars restant dus au gouvernement.

Le président élu Muhammadu Buhari s'est fixé comme objectif prioritaire de mettre en œuvre les recommandations préconisées par les Rapports ITIE au Nigéria. Parmi ces recommandations figurent:

- le transfert au gouvernement fédéral des sommes d'argent qui lui sont dues au titre des concessions d'exploitation pétrolière et minière;
- le respect des dispositions de la Loi de responsabilité financière du Nigéria imposant à la compagnie pétrolière nationale de verser au Trésor public 80 % des excédents d'exploitation ;
- la répartition du pétrole brut domestique en fonction des capacités réelles des raffineries, et la privatisation des raffineries ;
- la négociation avec les entreprises d'un accord de méthodologie tarifaire ; et
- l'abandon des contrats d'échange de produits raffinés contre du pétrole brut et l'importation directe de produits raffinés.

La présidente du Conseil d'administration de l'ITIE, Clare Short, a rencontré le vice-président Yemi Osinbajo au mois de juin 2015. Le vice-président lui a assuré que le gouvernement donnera suite aux recommandations préconisées dans les Rapports ITIE au Nigéria. La présidente du conseil d'administration de l'ITIE a quant à elle rappelé la nécessité de réorganiser dans les plus brefs délais le secteur pétrolier et gazier, pour que les ressources abondantes du Nigéria en hydrocarbures profitent à l'ensemble des Nigériens.

“ Nous sommes ravis que la volonté politique indispensable à la mise en œuvre des réformes recommandées par l'ITIE au Nigéria soit désormais claire, présente et accessible sous l'autorité du président Muhammadu Buhari

Communiqué de presse de l'ITIE Nigéria, août 2015

Revenus recouverts par l'ITIE Nigéria (USD)



77%

des revenus totaux du gouvernement fédéral proviennent des secteurs pétrolier et gazier.

Visage de la transparence

En novembre 2015, Zainab Shamsuna Ahmed a été nommée secrétaire d'État au budget et à la planification. Avant cela, Mme Ahmed exerçait les fonctions de secrétaire exécutif de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) au Nigéria.

Aspirant lorsqu'elle était jeune à jouer un jour un rôle dans l'administration des finances de son État et, peut-être, de son pays, Mme Ahmed s'est lancée dans une carrière au sein de la fonction publique. À ce titre, elle a occupé plusieurs postes de responsabilité en matière de comptabilité et de gestion des finances publiques dans l'économie nigériane.



Zainab Shamsuna Ahmed,
State Minister Budget and Planning and
former NEITI National Coordinator.

Une nouvelle opportunité s'est offerte à Mme Zainab Ahmed en 2010. Sa nomination au poste de secrétaire exécutif de l'ITIE au Nigéria lui a permis de travailler sur des dossiers qui ne lui étaient pas étrangers, ayant vécu à Kaduna et Zaria dans le Nord du pays où se trouvent une raffinerie et une base minière.

Interrogée sur l'impact de l'ITIE au Nigéria, Mme Ahmed a souligné "l'importance à long terme de l'adoption en 2007 de la Loi sur l'ITIE au Nigéria. Cette législation ouvre la voie à d'autres réformes dans le secteur, à l'instar du projet de loi sur l'industrie pétrolière en attente de promulgation par l'Assemblée nationale. L'ITIE au Nigéria considère que ce projet de loi définit les conditions de base d'une gestion saine de l'industrie pétrolière nigériane sur lesquelles s'appuieront les réformes".

Mme Ahmed a également évoqué l'impact des recommandations des Rapports ITIE au Nigéria ainsi que la mise en œuvre des réformes issues de ces recommandations qui ont suivi.

"Durant mon mandat, les rapports de l'ITIE au Nigéria sont devenus des documents de référence pour la population, qui réclame la transparence, l'obligation de rendre compte et la réorganisation du secteur non seulement pétrolier et gazier mais aussi minier. Par ailleurs, les réformes actuellement apportées à la compagnie pétrolière nationale s'inspirent en grande partie des recommandations préconisées dans les rapports de l'ITIE au Nigéria. À titre d'exemple, ces recommandations portent sur la révision des contrats d'échange du pétrole brut contre des produits raffinés, le régime actuellement débattu des aides publiques et la nouvelle directive concernant le versement au profit du Trésor public des sommes dues par la compagnie nationale de gaz (Nigerian Liquefied Natural Gas – NLNG).

Jusqu'à présent, les effets perceptibles de ce processus ont été le recouvrement par le Trésor public de sommes considérables, à hauteur de 2,4 milliards de dollars US, résultant du recouvrement de recettes sous-imposées ainsi que de paiements d'impôts, de redevances et de bonus de signature inférieurs à ce qu'ils auraient dû être. Il convient également de souligner la plus grande mobilisation des acteurs, la diffusion effective des rapports d'audit, la mise en œuvre progressive des mesures correctives, la formation et le perfectionnement professionnels, etc."

République démocratique du Congo

cadrer l'ITIE pour informer le débat

La République démocratique du Congo (RDC) est un bon exemple de la forte appropriation de l'ITIE par les pays mettant en œuvre l'ITIE. La participation systématique de six ministres aux délibérations du Groupe multipartite a rehaussé l'image de l'ITIE et renforcé le mandat qu'elle offre pour arriver à résoudre les énormes défis que doit affronter ce pays en vue d'améliorer la gouvernance de ses ressources naturelles. La forte participation des différentes parties prenantes, notamment des entreprises et des représentants de la société civile (plus de 800 organisations de la société civile et 200 entreprises pétrolières, gazières et minières) a conduit à des débats animés sur la gestion des secteurs pétrolier, gazier et minier.

Aller au-delà des exigences minimales

Un pionnier en matière de divulgation de la propriété réelle: l'un des premiers pays mettant en œuvre l'ITIE à divulguer l'identité des propriétaires réels des entreprises minières, y compris celle de personnes politiquement exposées, et à signaler les risques de conflit d'intérêts, rendant plus difficile la possibilité pour les entreprises de se cacher derrière des paradis fiscaux. Cette démarche a également introduit la redevabilité dans le mode d'octroi des licences.

La transparence des contrats: Le gouvernement a adopté une politique selon laquelle « toute cession, vente ou location des ressources naturelles de l'État est rendue publique dans un délai de 60 jours suivant son exécution ». Les Rapports ITIE font désormais le suivi de la mise en œuvre de cette politique, qui a mené à la publication de plus de 130 contrats passés entre le gouvernement et les entreprises pétrolières, gazières et minières.

La divulgation des paiements sociaux: Les entreprises minières versent des paiements sociaux importants aux communautés locales. Les Rapports ITIE contiennent à la fois des informations sur les paiements sociaux obligatoires et sur les paiements sociaux volontaires, avec une distinction nette entre les deux.

L'extension du périmètre d'application de la déclaration ITIE à l'exploitation minière artisanale et à petite échelle (EMAPE) et aux forêts: En septembre 2015, la RDC a publié deux études de cadrage, l'une portant sur le secteur EMAPE, et l'autre sur le secteur forestier. Ces deux rapports recensent pour la première fois les parties prenantes impliquées ainsi que les différents flux de revenus versés par les acteurs informels et semi-formels aux autorités locales et centrales.

“ *Nous continuons à pâtir de la très mauvaise réputation héritée des gouvernements précédents, mais nous espérons que les citoyens et les investisseurs peuvent constater que nous avons considérablement progressé dans le changement des anciennes pratiques.* ”

Matata Ponyo, Premier ministre

“ *Nous avons appris de l'ITIE à inclure la société civile dans la mise en œuvre de notre programme de réformes.* ”

Henri Yav Mulang, ministre des Finances

COOPÉRER

Entreprises

L'ITIE aide les entreprises à mieux expliquer leur contribution, favoriser un juste équilibre et renforcer leur gestion et leur propre contrôle.

En participant aux commissions nationales de l'ITIE, les entreprises peuvent aider à faire en sorte que la divulgation des données des entreprises serve à quelque chose. Les entreprises ont leur mot à dire lors de la prise de décisions concernant les plans de travail nationaux et contribuent à déterminer les informations recueillies et qui les recueille, afin de garantir des déclarations pertinentes, comprises et loyales. L'ITIE peut représenter un forum permettant aux parties prenantes de convenir du genre d'informations nécessaires pour établir la confiance et garantir la responsabilité.

Plus de 90 grandes entreprises actives dans le commerce pétrolier, gazier, minier et des matières premières, ainsi que des investisseurs institutionnels dont les actifs sous gestion cumulés dépassent les 19 000 milliards de dollars US, soutiennent l'ITIE sur la scène internationale. Ces entreprises se réunissent pour discuter de la politique et de la stratégie de l'ITIE.



L'année dernière, environ 3000 entreprises ont contribué à la déclaration ITIE et divulgué des informations sur leurs taxes, redevances, paiements en nature et dépenses sociales. Parmi elles, on compte plus de 90 géants appartenant à l'État chinois, comme la China National Offshore Oil Corporation (CNOOC), la China National Petroleum Corporation (CNPC) et Sinopec.

“ C'est parce que l'ITIE s'est construite graduellement, de manière collaborative et qu'elle s'est perfectionnée au fil des années, qu'elle offre aujourd'hui la tribune de promotion de la transparence la plus efficace qui soit. L'Initiative respecte la souveraineté de chaque pays, uniformise les règles du jeu entre les entreprises et encourage la société civile à participer. Le nombre croissant des pays qui y adhèrent démontre son succès et je pense que son approche organisationnelle multipartite devrait servir de modèle pour confronter bien d'autres enjeux sociaux.

Patrick Pouyanné, PDG de Total

“ Nos entreprises affiliées voient les bénéfices que leur apporte la participation à l'ITIE à l'échelle nationale : le renforcement de la confiance et une meilleure communication entre les gouvernements, la société civile et les entreprises.

Conseil international des mines et métaux

Gouvernements

Les gouvernements qui soutiennent l'ITIE promeuvent la transparence des industries extractives dans le monde entier.

Les pays soutiennent directement l'ITIE de plusieurs façons :

- Ils soutiennent et promeuvent l'ITIE sur les forums internationaux et multilatéraux.
- Ils encouragent leurs entreprises à soutenir l'ITIE.
- Ils organisent des activités de sensibilisation pour faire mieux connaître l'ITIE sur leur territoire national, surtout auprès des entreprises et de la société civile.
- Ils encouragent les pays riches en ressources à mettre en œuvre l'ITIE, par le biais des canaux diplomatiques et commerciaux.
- Ils étudient la possibilité d'apporter une assistance technique à la gestion des ressources aux pays mettant en œuvre l'ITIE qui ont de faibles capacités techniques. Lorsque le pays soutenant l'ITIE est plutôt bien placé pour fournir cette assistance, il s'assure de la bonne coordination de cette aide technique avec les autres mesures.
- Ils s'engagent à atteindre un haut niveau de transparence dans le secteur extractif de leur pays.
- Ils financent la gestion internationale de l'ITIE et administrent le programme Extractives Global Programmatic Support (EGPS) de la Banque mondiale.

En 2015, l'ITIE a reçu des fonds des pays suivants : Australie, Canada, Danemark, Allemagne, Pays-Bas, Norvège, Suède, Suisse et Royaume-Uni. Outre les ressources de base reçues pour soutenir la gestion internationale de l'ITIE, le Fonds fiduciaire multi-donateurs (FFMD) de la Banque mondiale et le

Département pour le développement international du Royaume-Uni (DFID) ont choisi d'apporter un soutien financier ciblé à divers projets en vue d'appuyer des manifestations et des activités prévues par le plan de travail 2015 de l'ITIE.

“ *Le Conseil fédéral se félicite de la transparence accrue relative aux flux financiers entre les entreprises du secteur des industries extractives et les gouvernements. Pour cette raison, il participe activement à l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) et encourage ainsi la divulgation de ces paiements.* ”

Rapport de base sur les matières premières du Conseil fédéral de la Confédération suisse, 2015

Organisations internationales

Toutes les grandes institutions financières internationales (IFI) soutiennent l'ITIE. Elles lui fournissent un soutien technique et financier capital dans de nombreux pays mettant en œuvre l'ITIE. Par ailleurs, elles promeuvent les Principes de l'ITIE dans le cadre du financement qu'elles accordent à des projets et de leurs programmes de pays, plus généraux. Plusieurs IFI se sont engagées à intégrer l'ITIE dans leurs activités de prêt et d'assistance technique, et certaines ont adopté des exigences en matière de divulgation obligatoire pour les projets relatifs aux industries extractives. C'est la Banque mondiale qui fournit l'assistance technique la plus importante aux pays mettant en œuvre l'ITIE, par le biais du programme Extractives Global Programmatic Support (EGPS), financé par plusieurs donateurs. Plusieurs autres organisations internationales collaborent avec l'ITIE.

Société civile

Pour garantir que la transparence initiée par l'ITIE puisse aboutir à un débat bien informé et à une redevabilité accrue, la contribution de la société civile s'avère essentielle. Il est en effet très important que les citoyens travaillent activement et ensemble à mettre à profit les informations générées par l'ITIE pour que celles-ci servent à des réformes plus vastes dans la gouvernance du secteur extractif.



Principe de l'ITIE n° 4

“La compréhension par le public des recettes et des dépenses des gouvernements dans la durée est susceptible de contribuer au débat public et de faciliter le choix d'options appropriées et réalistes favorisant le développement durable”.

La participation de la société civile aux processus ITIE est évaluée formellement par le Conseil d'administration de l'ITIE à l'aide des critères suivants : expression, opération, association, participation, et accès aux processus décisionnels publics. La latitude dont doit disposer la société civile pour participer activement à ce processus est l'une des conditions préalables à sa réussite, et l'ITIE est en mesure d'offrir à la société civile une plate-forme et une plus grande influence dans la gouvernance du secteur extractif.

Établir des réseaux pour faire avancer la cause de l'ITIE

Des réseaux d'organisations de la société civile (OSC) servant à plaider en faveur des données de l'ITIE et à les mettre à profit ont été établis dans l'ensemble des pays mettant en œuvre l'ITIE, souvent sous l'égide de PCQVP (Publiez ce que vous payez).

En **Indonésie**, ces réseaux ont permis de mieux comprendre les transferts infranationaux, les méthodes pour accéder aux informations sur les permis d'exploitation minière et sur les évaluations d'impact environnemental liées aux licences, ainsi que la structure de recouvrement des coûts dans les secteurs pétrolier et gazier. Les OSC ont évalué ce qui aurait dû être payé en revenus miniers selon les modalités fiscales, juridiques et contractuelles – et ce qui a été effectivement payé.

En **République démocratique du Congo (RDC)**, plus de 800 organisations de la société civile sont représentées au sein du Groupe multipartite. Les OSC suivent et évaluent activement l'avancement de la mise en œuvre de l'ITIE. Avec le soutien de la GIZ (Coopération internationale allemande), la coalition « Publiez ce que vous payez-RDC » a publié une étude d'évaluation d'impact portant sur neuf ans de mise en œuvre de l'ITIE. Le rapport, qui contient un certain nombre de recommandations en matière de politiques, déclare en conclusion que la conformité à l'ITIE n'est pas une fin en soi, mais qu'elle offre plutôt une occasion de réaliser les réformes permettant d'améliorer la gouvernance du secteur extractif.

En **Colombie**, les OSC utilisent l'ITIE comme plate-forme pour plaider en faveur de niveaux de transparence plus élevés et de réformes en matière de politiques. « La mesa para la transparencia en las industrias extractivas » rassemble au niveau national et régional un réseau d'organisations qui travaillent à la bonne gouvernance dans le secteur extractif. Par ailleurs, cette structure sert de mécanisme consultatif entre les membres du Groupe multipartite de l'ITIE et l'ensemble de leur collègue. Ce modèle a été repris au **Honduras** et en **République dominicaine**.

“ La participation de la société civile à l’ITIE est à un tournant décisif. La Norme ITIE nous permet de passer à la redevabilité, et la société civile doit donc à la fois élargir et approfondir sa collaboration avec un ensemble diversifié de groupes au niveau international, national et local. C’est seulement grâce à des démarches multiples, quoiqu’empreintes d’unité et de créativité, que nous assurerons le respect des Principes de l’ITIE.

Marinke van Riet, directrice internationale, Publiez ce que vous payez

“ L’aspect le plus gratifiant de notre travail a été de voir la société civile se réveiller après de longues années de sommeil pour assumer son rôle de partenaire dans la gouvernance des ressources du pays, et donc protéger la prospérité du secteur extractif, le patrimoine du peuple et l’héritage de nos enfants.

Victor Hart, président du Comité de Pilotage du Groupe multipartite de l’ITIE, Trinité-et-Tobago



Une voix entendue au Mozambique

S’appuyant sur les informations relatives aux revenus divulgués dans les Rapports ITIE, les acteurs de la société civile mozambicaine ont affirmé que l’État ne tirait pas de ce secteur en expansion tous les revenus qu’il devrait ou pourrait en tirer. La plate-forme de la société civile pour les industries extractives a utilisé cette information lorsqu’elle a fait pression pour obtenir une révision du cadre juridique et fiscal. Les lois sectorielles révisées ont été adoptées en 2014.

La nouvelle législation exige la publication des contrats miniers et des principales modalités des contrats pétroliers et gaziers. Selon la société civile locale, l’ITIE a aidé les organisations de la société civile à plaider en faveur de la divulgation des contrats en inscrivant la transparence des contrats à l’ordre du jour. Cela a aidé la société civile à convaincre le gouvernement d’aborder cette question. Maintenant la société civile met à profit les dispositions de l’ITIE pour s’assurer que les pratiques soient conformes aux politiques et que le texte intégral des contrats soit rendu public.

revenus
gouvernementaux
entre 2008 et 2014
multipliés par

200

Activités de diffusion à Moatzie, province de Tete



Formation et renforcement des capacités

ITIE – Apprentissage par la pratique et partage de savoirs

Les activités de renforcement des capacités de l'ITIE exploitent les connaissances et les expériences approfondies acquises par les représentants des pays de mise en œuvre en encourageant les échanges et l'apprentissage par les pairs. En 2015, près de 500 participants ont participé à des activités de formation ITIE sur cinq continents. Au cours de ces événements, les participants ont abordé différents thèmes, de la mise en œuvre des plans de travail en passant par l'exploitation de recommandations de rapports, l'intégration du processus dans les systèmes gouvernementaux et la communication de données.

Les participants étaient issus de Groupes multipartites, de secrétariats nationaux, de gouvernements, de la société civile, de l'industrie, de parlements, d'entreprises d'État et d'institutions nationales de contrôle des finances publiques. Ces parties prenantes ont bénéficié d'enseignements tirés dans d'autres pays et d'un corpus croissant d'informations et de documents sur une grande variété de pratiques. Pendant tous les ateliers, il y eu des discussions sur la façon dont les plans de travail pourraient être des outils performants dans l'établissement d'un lien entre l'ITIE et les grandes priorités nationales, qui vont bien au-delà du simple respect des Exigences ITIE.

“ *Les échanges d'expériences avec d'autres pays qui mettent en œuvre l'ITIE, la participation aux réunions du Conseil d'administration en tant qu'observateurs et les débats relatifs aux difficultés communes avec nos pairs nous ont aidés à sentir que nous faisons partie d'une communauté mondiale et à mieux comprendre ce que représente véritablement la Norme ITIE.* ”

Mahmood Anwari, Coordinateur National ITIE Afghanistan



“ *En plus de l'échange d'expériences, toujours intéressant, cet atelier était pour les participants l'occasion de discuter de la vision stratégique de l'ITIE afin de renforcer son impact.* ”

Agnès Solange Ondigui Owona, Coordinateur National, ITIE Cameroun

“ *Avec cette formation, nous avons compris comment travailler avec le gouvernement pour accroître l'efficacité des processus publics.* ”

Casimiro Pixcar, représentant des organisations de la société civile au Groupe multipartite du Guatemala

“ *Les échanges concrets en face à face sont plus profitables que la lecture de notes d'orientation.* ”

Participant à la formation ITIE 2015 des pays africains anglophones et lusophones

Financement

Le Secrétariat international de l'ITIE

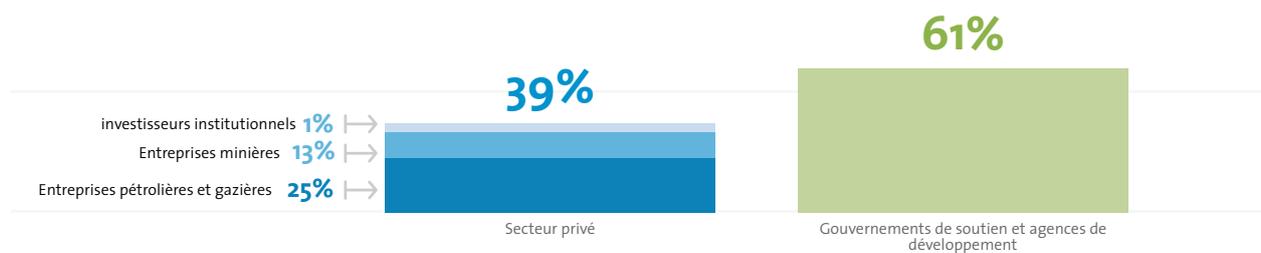
Le Secrétariat est chargé de veiller au fonctionnement quotidien de l'ITIE, conformément aux décisions prises par le Conseil d'administration. Ses missions sont variées : services de soutien aux travaux au Conseil d'administration, appui à la mise en œuvre de l'ITIE, sensibilisation et plaidoyer, communication et partage des enseignements tirés avec les parties prenantes, et supervision du processus de Validation.

Le Secrétariat est financé par les gouvernements et les entreprises soutenant l'ITIE.

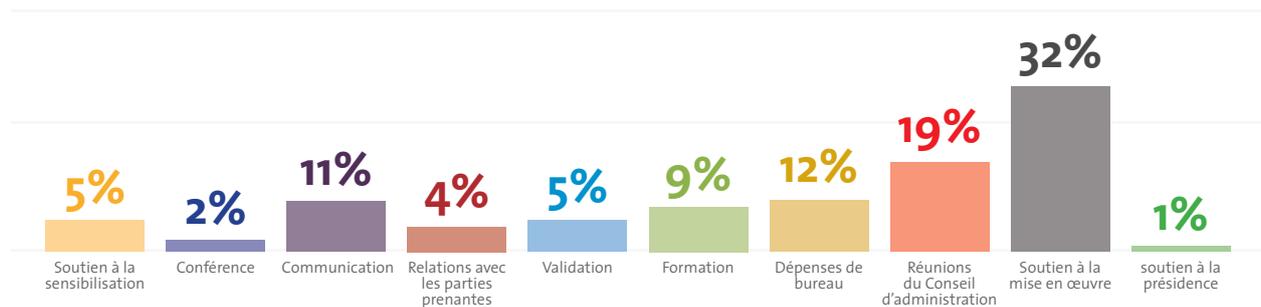
Financement

Le financement de la gestion internationale de l'ITIE reflète le caractère multipartite du soutien dont elle bénéficie. En 2015, près de 5 millions de dollars US ont été consacrés aux activités de mise en œuvre et de sensibilisation et aux frais d'organisation des réunions du Conseil d'administration, auxquels sont venus s'ajouter les frais de déplacement et de traduction y afférents, ainsi que les salaires et autres coûts du personnel (constitué d'une vingtaine de membres).

Sources de financement en 2015



Dépenses en 2015



Conseil d'administration de l'itie 2013-2016

Présidente

La très honorable **Clare SHORT**

Pays

Pays mettant en œuvre l'ITIE

M. Abdoul Aziz ASKIA, Secrétaire permanent dans le Gouvernement du Niger

Suppl. : **M. Didier Vincent Kokou AGBEMADON**, Coordinateur National ITIE Togo

M. Florent Michel OKOKO, Président du Comité exécutif de la République du Congo

Suppl. : **M. Jeremy Mack DUMBA**, Coordinateur National de la République démocratique du Congo

M. Gbehzohngar M FINDLEY, Président du conseil d'administration de l'Autorité aéroportuaire du Libéria

Suppl. : **M. Seth TERKPER**, Ministre des Finances du Ghana

M. Fernando CASTILLO TORRES, Coordinateur National du Pérou

Suppl. : **M. Alfredo PIRES**, Secrétaire d'État aux ressources naturelles de Timor-Leste

M. Shahmar MOVSUMOV, Directeur exécutif du Fonds pétrolier d'État de l'Azerbaïdjan

Suppl. : **M. Bazarbaj NURABAEV**, Président du Comité de Géologie et de l'Utilisation des sous-sols au Ministère de l'Industrie et des Nouvelles Technologies du Kazakhstan

Pays soutenant l'ITIE

M. Mark PEARSON, Directeur général des Services des relations externes, des sciences et de la politique d'intégration à Natural Resources Canada, au Canada

Suppléant : **Mme Mary WARLICK**, Département d'État américain des États-Unis

M. Robert CEKUTA, Sous-secrétaire adjoint principal au Département d'État américain, aux États-Unis (mars 2013 – Juill. 2014)

M. Nico VAN DIJK, Directeur général des Affaires bilatérales au Bureau des affaires économiques du Ministère des Affaires étrangères de la Belgique

M. Kåre STORMARK, Directeur général adjoint au Ministère des Affaires étrangères de la Norvège (mars 2013 – 2014)

M. Pekka HUKKA, Ambassadeur au Ministère des Affaires étrangères de la Finlande (mars 2013 – mai 2015)

Suppléants : **Mme Catarina HEDLUND**, Directrice adjointe du Département de la politique commerciale internationale du Ministère des Affaires étrangères de Suède

Mme Annemie WITTOCKX, attachée RSE au service des Missions d'échanges commerciaux, ITIE et Pacte mondial du Ministère des Affaires étrangères de la Belgique (août 2014 – déc. 2014)

M. Nils Hedberg GRIMLUND, Responsable géographique au Département de la politique commerciale internationale du Ministère des Affaires étrangères de Suède (juin 2015 – sept. 2015)

Mme Maria Inmaculada MONTERO-LUQUE, chargée de politique à la Commission européenne en Belgique (mars 2013 – oct. 2015)

M. Olivier BOVET, Responsable principal du Programme pour la promotion du commerce au Secrétariat d'État à l'économie (SECO) de la Suisse (2013 – 2014)

Suppléants : **Mme Marine de Carné DE TRÉCESSON**, Ambassadrice chargée de la Responsabilité sociale des entreprises (RSE) au Ministère des Affaires étrangères de la France

M. Francisco BATALLER-MARTIN, Chef de secteur des Finances publiques à la Commission européenne (CE) (mars 2013 – mai 2014)

M. Uwe WOLFF, Responsable géographique au Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) (févr. 2014 – juill. 2014)

Organisations de la société civile

M. Gubad IBADOGLU, Chargé de recherches au Centre de recherches économiques en Azerbaïdjan Suppl. : **Mme Natalia YANTSEN**, Directrice et Responsable du programme « Formation sur les Normes fiscales », membre du GFN du Kazakhstan, de la tribune de dialogue des ONG et de la coalition d'ONG « Revenus pétroliers — sous le contrôle de la société » au Kazakhstan

Mme Faith NWADISHI, Directrice exécutive de la Fondation Koyeum Immalah/Coordinatrice nationale de Publiez Ce Que Vous Payez au Nigéria

Suppl. **M. Brendan O'DONNELL**, Gestionnaire de campagne pour le pétrole de Global Witness

Mme Corinna GILFILLAN, Directrice de Global Witness aux États-Unis (mars 2013 – juin 2014)

M. Ali IDRISSE, Coordinateur national du ROTAB de PCQVP au Niger

Suppl. : **M. Jean Claude KATENDE**, Président national de l'ASADHO (Association africaine de Défense des Droits de l'Homme) et coordinateur de PCQVP en République démocratique du Congo

M. Daniel KAUFMANN, Président du Natural Resource Governance Institute (NRGI)

M. Eelco DE GROOT, Responsable des politiques de Cordaid aux Pays-Bas (mars 2013 – mai 2014)

Suppl. : **M. Fabby TUMIWA**, Directeur exécutif de l'Institut pour les Réformes des services essentiels (IRES) d'Indonésie
Mme Marinke van RIET, Directrice internationale de Publiez Ce Que Vous Payez (PCQVP)

Actuel : **M. Matthew BLISS**, Directeur des Services pour les industries extractives de Cordaid aux Pays-Bas

Entreprises et investisseurs

M. Jean-François LASSALLE, Directeur des Affaires publiques de Total
Suppl. : **Mme Carine Smith IHENACHO**, Vice-Présidente aux Affaires juridiques de Statoil

M. Stuart BROOKS, Directeur des Relations internationales de Chevron
Suppl. : **M. Guillermo GARCIA**, Responsable en chef de la Transparence des revenus d'ExxonMobil

M. Jim MILLER, Vice-Président aux Affaires environnementales de Freeport-McMoRan, Copper & Gold Inc.

Suppl. : **M. Ian WOOD**, Vice-Président du Département du Développement durable de BHP Billiton

Mme Laurel GREEN, Directrice aux Services juridiques et affaires externes de Rio Tinto

Mme Debra VALENTINE, Directrice aux Services juridiques et affaires externes de Rio Tinto (mars 2013 – avr. 2015)

Suppl. : **M. Alan KNIGHT**, Directeur général de la Responsabilité sociale d'ArcelorMittal

M. Suresh RAJAPASKSE, Vice-Président des Services de santé, de sûreté, de l'environnement, de la sécurité et du développement durable, ArcelorMittal (mars 2013 – oct. 2014)

M. Alan McLEAN, Vice-Président exécutif de la Structure fiscale et des Affaires de Royal Dutch Shell

Suppl. : **M. Dominic EMERY**, Vice-Président du Département des prévisions à long terme, BP

Mme Elodie GRANT GOODEY, Responsable des questions et des relations sociétales de BP (mars 2013 – janv. 2015)

M. David DIAMOND, Directeur et Co-président mondial d'ESG, Allianz GI Europe

Suppl. : **M. Manuel ADAMINI**, Responsable de la recherche d'ESG, SNS Asset Management

Secrétaire du Conseil d'administration

M. Jonas MOBERG, Chef du Secrétariat international de l'ITIE, Oslo

Comités (membres actuels)

1. Le Comité d'Audit est chargé de remplir la fonction d'audit de la gestion internationale de l'ITIE. Le Comité revoit avec l'auditeur de l'ITIE les comptes audités une fois par an par téléphone et les présente devant le Conseil d'administration.

Pays: Didier Vincent Kokou Agbemadon
Investisseurs/entreprises : **Dominic Emery (Président du Comité)**
Société civile: Gubad Ibadoglu

2. Le Comité des Finances est chargé d'examiner les dépenses du Secrétariat international et de conseiller le Conseil d'administration de l'ITIE sur les questions stratégiques relatives au financement de la gestion internationale de l'ITIE (Conseil d'administration et Secrétariat). Le comité révisé les principes de financement adoptés par le Conseil d'administration et une fois par an, avec le Comité de Gouvernance, évalue le plan de travail du Secrétariat de l'ITIE.

Pays: Marine de Carne de Trécesson
Investisseurs/entreprises : **David Diamond (Président du Comité)**
Société civile: Ali Idrissa and Natalya Yantsen
Observateurs permanents Alan McLean, Anwar Ravat et Dylan Gelard

3. Le Comité de Gouvernance est chargé, au nom du Conseil d'administration de l'ITIE, des questions relatives à la gouvernance de l'initiative, y compris les procédures de vote. Le Comité a préféré ne pas s'occuper des aspects de mise en œuvre des Règles de l'ITIE. En 2015, le Comité a entrepris un examen complet de la gouvernance internationale et de la surveillance de l'ITIE.

Pays: Michel Okoko, Nico Van Dijk et Marine de Carne de Trécesson
Investisseurs/entreprises : **Alan McLean (Président du Comité)**
Société civile: Natalya Yantsen et Marinke van Riet
Observateurs permanents Manuel Adamini, David Diamond, Siri Farstad et Maria Inmaculada Montero-Luque

4. Le Comité de Mise en œuvre supervise les progrès réalisés dans le cadre de la mise en œuvre de la Norme ITIE, y compris en examinant les Rapports de suivi de la mise en œuvre, les Rapports ITIE ainsi que l'impact de l'ITIE.

Clare Short (Présidente du conseil d'administration)
Pays: Abdoul Aziz Askia, Gbehzohngar M. Findley, Shahmar Movsumov et Mary Warlick
Investisseurs/entreprises : Manuel Adamini, Stuart Brooks et Laurel Green
Société civile: Jean Claude Katende, Daniel Kaufmann et Faith Nwadishi
Observateurs : Paolo de Sa

5. Le Comité de Nomination a supervisé l'élaboration d'une proposition au Conseil d'administration concernant la nomination d'un président de l'ITIE lors de la réunion des membres de l'ITIE en 2016.

Pays: Marine de Carne de Trécesson, Gbehzohngar M. Findley, Alfredo Pires et Mary Warlick
Investisseurs/entreprises: **Stuart Brooks (Président du Comité)**, Laurel Green
Société civile: Faith Nwadishi et Marinke van Riet

6. Le Comité de Candidature et de Sensibilisation supervise le processus de candidature à l'ITIE. Le Comité sert de point focal auprès des parties prenantes à l'ITIE vis-à-vis de la sensibilisation des pays qui ne mettent pas en œuvre l'ITIE et tient le Conseil d'administration informé des activités de sensibilisation tout en orientant ou soutenant ces activités le cas échéant.

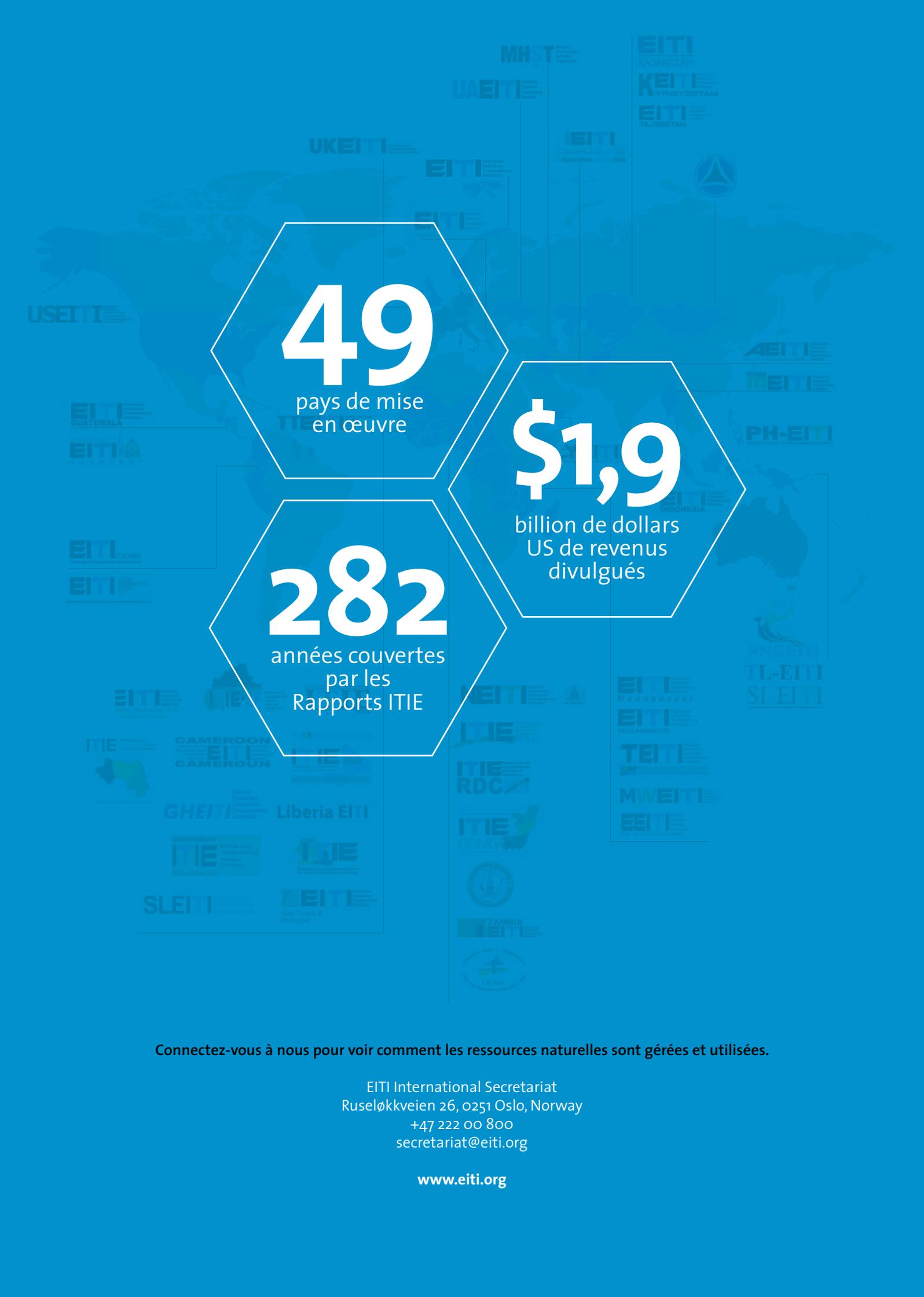
Pays: Didier Vincent Kokou Agbemadon et Mary Warlick
Investisseurs/entreprises : Guillermo Garcia et Manuel Adamini
Société civile: **Marinke van Riet** et Fabby Tumiwa
Observateurs: Monica Rubiolo et Thomas Benninger

7. Le Comité de Réponse Rapide est chargé, au nom du Conseil d'administration de l'ITIE, de traiter de questions urgentes concernant la mise en œuvre de l'ITIE. Les réunions peuvent parfois prendre beaucoup de temps, être convoquées en toute urgence, et être imprévisibles. Entre 2013 et 2015, le Comité a traité les cas de l'Azerbaïdjan, de la République Centrafricaine, de la Guinée, du Niger et de l'Ukraine.

Pays: Michel Okoko
Investisseurs/entreprises : Jean-François Lassalle et Ian Wood
Société civile: Ali Idrissa et Daniel Kaufmann

8. Le Comité de Validation joue un rôle essentiel dans la sauvegarde de la qualité et de la cohérence du processus de Validation ITIE. Dans toutes ses décisions concernant la Validation, le Conseil d'administration de l'ITIE accorde la priorité au besoin de traiter les pays de manière égale et au besoin de préserver l'intégrité de l'appellation ITIE.

Pays: Abdoul Aziz Askia, Bazarbai Nurabaev et **Mark Pearson (Président du Comité)**
Investisseurs/entreprises : David Diamond et Jim Miller
Société civile: Gubad Bayramov, Matthew Bliss et Brendan O'Donnell



49

pays de mise
en œuvre

\$1,9

billion de dollars
US de revenus
divulgués

282

années couvertes
par les
Rapports ITIE

Connectez-vous à nous pour voir comment les ressources naturelles sont gérées et utilisées.

EITI International Secretariat
Ruseløkkveien 26, 0251 Oslo, Norway
+47 222 00 800
secretariat@eiti.org

www.eiti.org